

Bagneux

- :: :: :: -

CONSEIL MUNICIPAL

- :: :: :: -

- 28 MAI 2020 -

Corinne Imbertie

Sténotypiste de Conférences

8 rue du Moulin Blanchard

92 220 Bagneux

☎ 01 46 12 96 05 - 📞 06 09 06 67 01

corinne.imbertie@gmail.com

SOMMAIRE

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS	16
01/ L'élection du Maire	16
02/ La fixation du nombre d'adjoints	17
03/ L'élection des adjoints	17
Information sur les Conseillers délégués	20
Métropole.....	27
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS	27
04/ Élection de 7 Conseillers de territoire	27
ADMINISTRATION GENERALE	28
DELEGATION A MME LE MAIRE.....	28
05/ La délégation à Mme le Maire des attributions du Conseil Municipal prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.....	28
COMMISSIONS DE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL.....	29
06/ Création de quatre commissions et fixation du nombre de commissaires.....	29
DESIGNATION DES COMMISSAIRES.....	29
07/ Commission « Finances, Ressources Et Service Public »	29
08/ Commission "aménagement, espace public, transition écologique et développement durable"	29
09/ Commission "droits et citoyenneté"	29
10/ Commission "éducation et épanouissement"	30
11/ Création du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD) et fixation du nombre de représentants du Conseil municipal.....	30
12/ Création de la commission consultative des marchés d'approvisionnement et fixation du nombre de ses représentants	30
13/ Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et fixation du nombre des représentants du conseil municipal et désignation des conseillers et des associations	30
14/ Création de la commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées et fixation du nombre de représentants du Conseil municipal.....	30
15/ Création de la commission d'appel d'offres	31
CCAS.....	31
16 / Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale	31
17/ Élection desdits représentants devant siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS.....	31

SEMABA	31
18/ Désignation des 9 administrateurs publics mandataires de la Commune devant siéger au Conseil d'administration	31
19/ Autorisation donnée à l'un de ces représentants pour occuper la fonction de Président du Conseil d'administration de la Semaba	31
20/ Désignation des élus habilités à représenter la ville, actionnaire majoritaire de la Semaba et à participer en son nom aux assemblées des actionnaires de ladite Société	32
SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	32
21/ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant devant siéger au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (sipperec)	32
22/ Désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants devant siéger au Comité de suivi de la Géothermie Bagneux-Chatillon	32
23/ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant devant siéger au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP)	32
24/ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant devant siéger au sein du Comité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (sigeif)	32
25/ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant devant siéger au conseil d'administration de l'association syncom	33
26/ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant devant siéger au sein du Syndicat Paris Métropole	33
27/ Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant devant siéger au sein du syndicat mixte autolib' velib' metropole	33
28/ Désignation de deux délégués devant siéger au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris	33
ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES	33
29/ Désignation de 3 membres du conseil municipal devant siéger au sein de l'association de développement intercommunal des blagis (adib) aux cotés de Mme le maire, membre de droit	33
30/ Désignation de deux représentants du Conseil municipal pour siéger au sein des organismes statutaires de l'association vacances voyages loisirs (vvl)	33
31/ Désignation d'un titulaire devant siéger au sein de l'association "Le Temps Libre"	34
32/ Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant devant siéger à l'association Maires Ville et Banlieue de France	34
33/ Désignation d'un représentant devant siéger au sein de l'association « orbival, un métro pour la banlieue »	34
34/ Désignation de trois titulaires devant siéger au sein de la conférence intercommunale bagneux-malakoff	34
35/ Désignation de trois représentants devant siéger au sein de Espérabce Hauts-de-Seine	34

ASSOCIATIONS LOCALES.....	35
36/ Désignation de trois membres du Conseil municipal devant siéger au conseil d'Administration de l'Association "Régie de quartier de Bagneux"	35
37/ Désignation de deux membres du Conseil municipal devant siéger au sein de l'Association dite Foyer des Jeunes Travailleurs "Victor Hugo"	35
38/ Désignation de deux membres du Conseil municipal dont le Maire membre de droit, devant siéger au sein du Syndicat d'initiative de Bagneux	35
39/ Désignation de trois membres du Conseil municipal devant siéger au sein de l'Amicale Nationale de Bagneux de France aux côtés de Mme le Maire, Membre de droit.....	35
INSTANCES EXTERIEURES.	35
40/ Désignation d'un titulaire délégué spécial devant siéger au sein de la SADEV 94.....	35
41/ Désignation d'un titulaire devant siéger au sein de la Coopérative Foncière Francilienne	36
42/ Désignation d'un représentant devant siéger au sein de la société de production d'hlm minerve	36
43/ Désignation d'un représentant devant siéger au Conseil d'administration de la Société Logipostel.....	36
INTERCOMMUNALITE.....	36
45/ Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT) Institué par la Métropole du Grand Paris.....	36
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	36
48/ Désignation des représentants du Conseil municipal devant siéger au Conseil d'administration du collège Henri Barbusse	37
47/ Désignation des représentants du Conseil municipal devant siéger au Conseil d'administration du collège Joliot Curie	37
46/ Désignation des représentants du conseil municipal devant siéger au Conseil d'Administration du collège Romain Rolland.....	37
49/ Désignation des représentants du conseil municipal devant siéger au Conseil d'Administration du lycée Leonard de Vinci	37
50/ Désignation d'un représentant du conseil municipal pour représenter la Commune au sein du Conseil d'administration de l'établissement d'enseignement privé Saint Gabriel	37
51/ Désignation des représentants devant siéger aux conseils d'écoles maternelles et élémentaires	38
FINANCES	38
FISCALITE DIRECTE LOCALE	38
52/ Fixation des taux des trois taxes locales pour 2020.....	38
SUBVENTION	39
53/ Soutien aux associations caritatives.....	39
MARCHES PUBLICS	39

CONVENTION GROUPEMENT D'ACHAT.....	39
54/ Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché de fourniture de denrées alimentaires à passer entre la commune de Bagneux et le Centre Communal d'Action Sociale et autorisation donnée à Mme le Maire de la signer	39
55/ Attribution de la prime exceptionnelle aux agents municipaux de la commune de Bagneux	40
INDEMNITES.....	40
56/ Indemnités de fonction allouées au Maire, à ses adjoints et conseillers délégués.....	40
57/ Indemnité pour frais de représentation du Maire.....	41



CONSEIL MUNICIPAL
- JEUDI 28 MAI 2020 -

(La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Mme Amiable.)

Mme le MAIRE. - Chers collègues, je vous souhaite la bienvenue dans cette séance d'installation si particulière plus de 2 mois après l'élection de dimanche 15 mars.

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-562 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie COVID-19 aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie, nous avons choisi de tenir la séance sans que le public ne soit autorisé à y assister.

Dès lors, cette séance d'installation se fera à huis clos.

Pour votre information, elle est retransmise en direct sur le site Internet de la ville jusqu'à l'élection, donc jusqu'au point qui concerne l'élection des Conseillers territoriaux.

Avant de commencer notre séance, je vous propose que nous observions tous ensemble une minute de silence en hommage aux personnes décédées ces dernières semaines.

Notre ville, vous le savez, comme toute l'Île-de-France et particulièrement les Hauts-de-Seine, a été touchée de manière sensible par la surmortalité constatée depuis la mi-mars. Ce sont 101 Balnéolaises et Balnéolaises qui sont décédés depuis le début du mois de mars. Ils étaient 48 à la même époque l'année dernière.

Je vous propose de vous lever et d'observer ensemble une minute de silence.

(Une minute de silence est observée...)

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mme le MAIRE. - Je vous remercie.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, je vais commencer par vous donner lecture des résultats de l'élection du 15 mars 2020 :

- Électeurs inscrits : 22 400.
- Électeurs votants 7 618.
- Blancs et nuls : 264.

➤ Suffrages exprimés : 7 354.

Ont obtenu :

La liste « Unité ouvrière pour le logement social et les services publics », 96 voix, aucun élu.

La liste « Mieux vivre à Bagneux » 1 526 voix, 4 élus.

La liste « Bagneux citoyenne et associative » 384 voix, 1 élu.

La liste « Bagneux pour tous pour, tous pour Bagneux » 4 467 voix, 36 élus.

La liste « Le renouveau est en marche » 757 voix, 2 élus.

La liste « Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs » 124 voix, aucun élu.

Sont donc élus : 36 conseillers pour la liste « Bagneux pour tous, tous pour Bagneux », 4 conseillers pour la liste « Mieux vivre à Bagneux », 2 conseillers pour la liste « Le renouveau est en marche », 1 conseiller pour la liste « Bagneux citoyenne et associative ».

Je vais donc procéder à l'appel des conseillers.

Je vous précise que l'appel est fait en fonction de l'ordre des candidats sur la liste dans l'ordre de l'importance des suffrages obtenus.

Avant de procéder à cet appel, je vous informe que j'ai reçu la démission de Mme Florence Merlet, seconde sur la liste « Mieux vivre à Bagneux » et que M. Jean-Luc Rousseau suivant sur la liste est installé ce soir.

Après l'élection de ce soir, ce tableau sera modifié puisque le Maire et ses adjoints prendront place en tête de ce document dont je fais l'appel.

AMIABLE Marie-Hélène, présente

DURU Patrick, présent

BOUDJENAH Yasmine, présente

BARBEROUSSE Olivier, présent

MOUTAOUKIL Aïcha, présente

TRIVIDIC Chloé, présente

TUDERT Bruno, présent

ABECASSIS Cyrielle, présente

LACRAMPE Rémy, présent

CILLIERES Hélène, présente

TEDJANI Mehdi, présent

MEKER Pascale, présente

KANDEL Laurent, présent

BALSECA Agnès, présent

REYNAUD Michel, présent

GABIACHE Claire, présente
HADDAD Mouloud, présent
BIZERAY Léa, présente
DIMBAGA Sidi, absent, pouvoir à Hélène Cillières
BIDAULT Ingrid, présente,
ABDOU Hakim, présent
DOUVILLE Fanny, présente
HOUSNI Farid, présent
CHAMI-OUADDANE Nezha, présente
BALUTCH Nouraqa, présent
FAUVEL Élisabeth, présente
BENSOUSSAN Paul, présent
B. CANAL Blodine, présente
GUILLEMIN Nicolas, présent
PUJOL Corinne, présente
NDJEHOYA James, présent
SALAUN Laurence, présente
CHASSAT Lionel, présent
FOURNIER Rafaëlla, présente
QUILGARS Jean-Pierre, présente
MARTIN Patrice, présent
ROUSSEAU Jean-Luc, présent
ZAMBETTI Gilbert, absent, pouvoir à Martin Patrice
FOCARD DE FONTEFIGUIERES Valérie, présente
KADOUCI Fatima, présente
GUIMIER Florian, présent
ZANI Saïd, présent

Mme le MAIRE. - Nous excusons pour son absence M. Sidi Dimbaga qui a donné pouvoir à Mme Hélène Cillières. Il a des soucis de santé. Il m'a prié de présenter à vous toutes et tous ses excuses ce soir.

M. Gilbert Zambetti a donné pouvoir à M. Patrice Martin. Il a également des soucis de santé. Il vous transmet le message qu'il aurait souhaité être présent ce soir. Nous l'excusons pour son absence évidemment volontiers.

Je vous déclare officiellement installés dans vos fonctions de conseillers municipaux.

Je vous propose de désigner notre collègue, Yasmine Boudjenah, pour assurer la fonction de Secrétaire de séance si vous en êtes d'accord.

(Approbation.)

Conformément à l'article L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, je demande au doyen d'âge des conseillers municipaux présent, M. Saïd Zani, de présider la séance.

Je lui laisse tout de suite volontiers la parole.

M. ZANI. - Merci Madame Amiable, chers collègues bonjour, tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux issus du scrutin du 15 mars 2020. C'est la deuxième fois qu'il m'échoit l'honneur et le privilège de présider ce Conseil municipal d'installation, le temps nécessaire pour élire notre nouveau Maire.

Afin de respecter les gestes barrières, je vous propose :

- d'une part que l'on renonce à l'utilisation de l'isoloir, il y a deux isoloirs présents dans la salle, pour un vote sur table et, ainsi, éviter les contacts rapprochés entre plusieurs personnes,

- Et, d'autre part, de ne pas utiliser les enveloppes afin de ne pas multiplier les manipulations.

Ces deux mesures sont soumises à un vote unique à main levée.

Dans la mesure d'un vote favorable, un agent municipal viendra à vous avec l'urne pour les élections du Maire, des adjoints et des conseillers territoriaux, urne dans laquelle vous déposerez vos bulletins soigneusement pliés afin de respecter le secret du vote.

Qui est pour ?... Qui est contre ?... Je n'en vois pas. Qui s'abstient ?... Je n'en vois pas.

Ces deux dispositions étant votées à l'unanimité, sans plus tarder, je vous invite à procéder à l'élection du Maire qui doit se dérouler, comme l'exige la loi, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Conformément à l'article 2122-14 du Code général des collectivités territoriales, je fais appel aux candidatures.

Mme BOUDJENAH. - Très chers collègues élus, très chers Balnéolais qui nous écoutez,

J'irai évidemment à l'essentiel.

Au nom de la majorité municipale, j'ai l'honneur et le grand plaisir de proposer la candidature de Marie-Hélène AMIABLE à la fonction de Maire de Bagneux.

C'est bien le choix que reflète le vote de 60,74 % des électeurs venus le 15 mars dernier pour soutenir dans les urnes la liste qu'elle conduisait.

Les dernières semaines qu'elle a passées à gérer la crise sanitaire au plus près des besoins et des urgences en témoignent, mais c'est déjà le bilan de son action sans relâche au service de Bagneux qui parle pour elle.

Avec Marie-Hélène Amiable, Bagneux se rassemble. La ville se fait avec les habitants et c'est aussi pour cela que Bagneux est une ville reconnue et respectée.

Avec Marie-Hélène Amiable, c'est la volonté que le développement de la ville profite à tous. Oui, Bagneux protège et va de l'avant : l'arrivée des métros, la construction de deux nouvelles écoles-parcs, le futur lycée d'enseignement général et tellement d'autres projets !

Bien sûr, tout n'est pas toujours simple, mais le dévouement, l'écoute, les convictions et le dynamisme de Marie-Hélène Amiable sont si précieux pour réussir. Ce qu'elle dit elle le fait. En témoigne la mise en œuvre de la quasi-totalité des engagements du précédent mandat.

Avec Marie-Hélène Amiable, le mot « collectif » prend tout son sens. Elle ne ménage pas son temps pour associer les élus de son équipe bien sûr, mais aussi les partenaires et les habitants. Cette coconstruction n'est pas pour rien dans l'évolution de notre ville.

Je n'oublie pas les agents municipaux qui font vivre au quotidien le service public. Encore récemment avec la tenue de l'élection municipale dans des conditions irréprochables, malgré l'épidémie, le maintien de services essentiels aux Balnéolais pendant la crise sanitaire jusqu'à aujourd'hui pour ce conseil d'installation qui se tient dans le respect des conditions sanitaires indispensables.

Parmi les Balnéolais, nombreux sont ceux qui s'impliquent dans la vie de leur commune, et c'est heureux. Beaucoup ont salué notre ambition citoyenne, participative et inclusive, en soutenant la liste de Marie-Hélène Amiable. Ces soutiens, des convaincus qui sont parfois militants et d'autres fois, des citoyens plus éloignés des jeux politiques, qui se sont engagés dans cette campagne uniquement parce qu'ils ont confiance en notre Maire, et je les comprends.

Dans ce prochain mandat, comme dans le précédent, nous savons qu'en tant que Maire, Marie-Hélène Amiable n'oubliera personne. C'est le programme qu'elle a construit avec sa liste, les forces politiques de gauche unies et tous les citoyens qui ont pris part aux ateliers de discussion et à la campagne.

Avec Marie-Hélène Amiable, l'ambition est claire : Bagneux sera une ville moyenne, à 3 km de Paris où l'humain et la nature resteront la priorité.

Elle souhaite, pour les années à venir, un Bagneux pour tous, comme le clamait notre liste.

Ce soir, je vous propose donc que nous soyons toutes et tous avec Marie-Hélène Amiable pour la réélire comme Maire de notre ville.

Je vous remercie.

M. ZANI. - Merci Madame Boudjenah.

J'ai reçu la candidature de Mme Amiable.

Y a-t-il d'autres candidats ?

M. MARTIN. - Oui. Je me présente. Je n'ai pas prévu de discours.

M. ZANI. - Y a-t-il d'autres candidats ?

Mme KADOUCI. - Oui, je me présente. Je n'ai pas de discours pour l'instant moi non plus.

M. ZANI. - En résumé, nous avons trois candidats, celle de Mme Amiable, celle de M. Martin et celle de Mme Kadouci.

Y a-t-il des déclarations ou des explications de vote ?... Je n'en vois pas.

Avant de vous donner la parole, je précise que chaque groupe dispose de trois minutes de temps de parole, quel que soit le nombre des intervenants. Par exemple, si vous êtes un groupe avec deux intervenants, chacun des intervenants a droit à 1 minute 30.

Nous pouvons commencer.

Mme Moutaoukil pour le parti socialiste.

Mme MOUTAOUKIL. - Pour le groupe Socialiste et Citoyens. Merci beaucoup Monsieur Zani.

Chers collègues du Conseil municipal, chers Balnéolaises et Balnéolais qui assistent à distance à ce premier Conseil municipal d'installation, au nom du groupe socialiste et citoyens, je suis heureuse d'apporter mon soutien à l'élection de Marie-Hélène Amiable. Sous sa houlette, notre action au cours de la précédente mandature a contribué à dynamiser notre ville et, dans le contexte difficile qui s'annonce, nous avons plus que jamais besoin d'une Maire qui allie à la fois l'expérience, la sagesse et la détermination.

Notre réunion d'installation du nouveau Conseil municipal s'inscrit dans un contexte riche de message.

Le cataclysme du Covid-19 a conduit à une formidable mobilisation de l'ensemble des services publics pour assurer les besoins essentiels et soutenir les familles.

Nous devons rappeler cela à ceux qui, dans le contexte budgétaire difficile, voudront sans doute une fois de plus faire peser pour ces services les choix d'ajustement budgétaires.

Notre commune, elle aussi, a dû faire face et, au nom de mon groupe, je veux remercier ici et féliciter tous les agents de notre ville qui, dès le début de la crise, ont répondu présents. Leur dévouement n'est pas une surprise.

Chers amis,

le 15 mars, les Balnéolaises et Balnéolais nous ont mandatés pour réaliser un programme ambitieux. Je ne vais évidemment pas en commenter tous les points et me limiterai donc à quelques éléments.

L'arrivée des lignes 4 et 15 du métro va rendre notre ville plus attractive encore pour de nouveaux habitants qui pourront aussi trouver des logements de toutes les catégories tant en location qu'en accession à la propriété.

La ville va donc changer et nous devons veiller à garantir la tranquillité publique par une politique préventive quant à la sécurité.

La mixité sociale que nous soutenons de toutes nos forces devrait aussi permettre l'apport de nouvelles ressources pour la commune et un soutien aux commerces de proximité.

Les chantiers de construction se multiplient mais notre projet entend aussi défendre les espaces verts, en créer de nouveaux et donner la priorité aux piétons et aux vélos, donc à la circulation douce.

Cette approche pour un cadre de vie sain et équilibré va de pair avec un programme en matière de santé tellement d'actualité. Nous nous réjouissons du projet d'agrandir et de moderniser notre centre municipal de santé, d'accompagner l'ouverture de cabinets médicaux et paramédicaux, de créer également une mutuelle communale.

Nous serons également particulièrement attentifs aux handicapés. Sous cette mandature encore, les jeunes seront au centre de notre action et nous poursuivront notre soutien aux associations et aux projets portés par les jeunes de notre ville : une politique en matière d'éducation qui vise à la fois la qualité et le soutien à l'accès à la culture et au sport s'inscrit bien dans cette démarche et, pour

les plus grands, nous continuons à les accompagner dans l'aide à la formation, à la professionnalisation et à la recherche d'un logement.

Chers collègues, chers Balnéolaises et Balnéolais, chers amis, j'ai évoqué des messages : l'ampleur de la pandémie Covid-19 a contraint les autorités à prendre des mesures exceptionnelles qui ont profondément modifié le mode de vie de nos concitoyens.

Bien sûr, des familles se sont retrouvées, mais nous savons aussi que l'éloignement forcé a créé de nouvelles solitudes surtout pour nos aînés. La pandémie nous a donc rappelé l'importance du lien social et familial.

Le monde d'après Covid-19 sera certainement différent et beaucoup se préparent déjà à l'organiser.

Nous devons être vigilants car nous savons aussi que le confinement aura des conséquences plus graves encore que ce que l'on connaît aujourd'hui sur le plan économique et social.

M. ZANI. - Vous devez conclure s'il vous plaît.

Mme MOUTAOUKIL. - Aussi plus que jamais notre équipe municipale mettra au centre de toutes ses actions cette valeur que le confinement a rappelée ou révélée : la solidarité.

Je vous remercie.

M. ZANI. - Vous avez eu 3 minutes 30.

Madame Meker pour Europe Écologie Les Verts.

Vous pouvez disposer de 3 minutes 30.

Mme MEKER. - Pour le groupe Europe Écologie Les Verts et Citoyenne, Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues, Mesdames et Messieurs de l'administration, chers Balnéolaises et Balnéolais devant vos écrans, nous sommes ici réunis ce soir pour élire Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagnaux, c'est elle qui a conduit notre liste de la gauche des écologistes à la victoire lors du scrutin municipal du 15 mars 2020.

Le Covid-19 qui a pris toute son ampleur au moment même du scrutin nous renforce dans l'intuition que nous avons, que le temps pressait et que nous devons, face à l'urgence de la crise climatique et sociale et maintenant de santé publique, nous rassembler et savoir faire ensemble dès le premier tour.

Dans le moment historique plein d'incertitudes que nous vivons, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer nos responsabilités face aux électeurs et électrices qui nous ont élus.

C'est la seule façon de saluer le courage civique qui les a convaincus de venir voter. Je tiens d'ailleurs à saluer l'administration qui avait mis en place des mesures barrières et de distanciation physique de grande qualité pour ce scrutin, tout comme je tiens à saluer son dévouement sans faille pendant tout le temps du confinement.

Notre action s'ancre dans la sphère politique qui doit se réformer profondément pour répondre aux défis qui nous attendent, mais plus encore pour savoir inventer, à la hauteur des changements profonds qu'ils imposent, il faudra que nous soyons capables de faire vivre à la fois une pensée complexe et beaucoup de sincérité et de clarté dans l'action.

Sincérité veut dire que chaque action doit être reliée à des attentes, des objectifs, des besoins

clairement établis et que ces objectifs doivent être partagés dans un exercice de démocratie participative parfaitement sincère avec les citoyens et les citoyennes.

Sincérité veut dire que nous devons être capables de donner les moyens aux personnes qui ne sont pas aux manettes de nos institutions municipales de s'approprier les enjeux et d'évaluer notre action.

Notre responsabilité est de faire en sorte que notre ville et ses habitants soient les mieux préparés pour vivre la transition écologique qui seule peut répondre au changement climatique que nous vivons, faire en sorte que cette transition apporte aussi plus de solidarité, plus de richesse et d'échange au service d'une économie juste.

Moins de biens ou des biens différents mais plus de lien pour vivre mieux. C'est possible.

C'est là que s'inscrit l'avenir que nous voulons participer à construire car l'échelle locale est une bonne échelle pour innover et initier de grands changements.

Notre programme en dit long sur la manière dont la question de la transformation de la ville doit être prise en compte, pour recréer des îlots de fraîcheur dans un habitat dense indispensable pour le confort de l'humanité, indispensable pour préserver la biodiversité nécessaire au maintien de la nature en ville et l'urbanisation est telle sur notre planète que l'équilibre de la biodiversité en ville est un enjeu primordial pour la nature tout entière et la survie des espèces dont la nôtre.

Plus d'espaces publics, plus d'espaces verts, plus d'agriculture urbaine, de pleine terre aussi, mais pas seulement pour assurer une alimentation plus saine à un moindre coût, aussi pour respirer.

C'est ici, dans la petite couronne parisienne, un défi lancé...

M. ZANI. - 3 minutes.

Mme MEKER. - ... à la spéculation foncière car -et n'en doutez pas- nous souhaitons que Bagneux reste une ville accueillante y compris pour les plus modestes. Un toit, c'est un droit et la qualité environnementale aussi.

C'est aussi un défi lancé à nos finances, la création, l'entretien, la surveillance de l'espace public et des espaces verts, plus de piétons et de vélos en sécurité, tout ceci a un coût.

Bref, 10 mètres carrés d'espaces verts publics par habitant à 2050, plus vite même si possible ici à Bagneux...

M. ZANI. - 3 minutes 30, s'il vous plaît.

Mme MEKER. - ... une nécessité pour laquelle nous devons œuvrer dès maintenant, mais Bagneux est la seule ville du 92 à cette distance de la porte d'Orléans où cela est encore possible quand les autres villes devront peut-être démolir pour ne pas s'asphyxier.

Alors oui, Bagneux, ville en transition, est une ville d'avenir.

Je vous remercie.

M. ZANI. - S'il vous plaît, je vous demande instamment de respecter les délais parce qu'il n'est pas possible de donner un temps de parole aux uns et aux autres. Le dépassement du délai est une façon non seulement de ne pas respecter cette assemblée et de ne pas respecter les collègues intervenants.

Merci beaucoup.

M. KANDEL. - Chers collègues, chers Balnéolais, chers Balnéolaises, c'est avec fierté et émotion que j'interviens au nom du groupe France Insoumise et Citoyen qui entre pour la première fois comme groupe autonome au Conseil municipal de notre ville.

Fierté, émotion mais aussi responsabilité.

La crise du COVID-19 a mis en exergue les inégalités criantes de ce pays et les conséquences des politiques libérales menées depuis quelques décennies qui n'ont eu de cesse de casser nos services publics et nos industries au nom de la rentabilité à tout prix.

Non, la santé n'est pas une marchandise ! Pourquoi a-t-il fallu autant de malades et autant de morts pour que le Président Macron et son Gouvernement s'en aperçoivent ? Nous attendons maintenant des actes ! Rappelons qu'après les politiques d'austérité de Sarkozy et Hollande, les hôpitaux ont été contraints de réaliser encore 2,6 milliards d'économie en 2018 et 2019.

Faire passer le profit à tout prix avant les besoins humains ne peut conduire qu'à une catastrophe sociale, sanitaire et écologique ! Remettre l'humain au centre de tout tel est le sens de l'engagement de la France Insoumise et notre engagement au sein de ce Conseil municipal.

J'en profite pour saluer très chaleureusement ici toutes celles et ceux qui ont été en première ligne durant cette crise : soignants, éboueurs, pompiers, employés des commerces, livreurs, agents de tous les services publics (ceux de la ville de Bagneux que je salue en particulier)... Bref, tous ceux que certains au sommet de l'État considéraient comme « ceux qui ne sont rien » et qui, ces dernières semaines, ont montré qu'ils étaient indispensables à tous. Tous ceux dont ce Gouvernement souhaitait casser le système de retraite.

Qu'elles et ils soient remerciés pour leur dévouement et surtout mieux reconnus à l'avenir y compris dans leur carrière et leur rémunération. Que l'on arrête la casse des services publics ! Ce sont eux qui permettent la cohésion de notre société et garantissent que chacun puisse y vivre dignement.

Remercions aussi les habitants et les associations de Bagneux qui ont su faire preuve de sérieux, de responsabilité, mais aussi d'une grande solidarité dans cette période difficile.

On ne peut malheureusement pas en dire autant de notre Gouvernement dont l'incurie et l'amateurisme sont apparus au grand jour : manque de masques qui devraient être tous gratuits, de tests, de respirateurs, de personnels. Tout cela montre à quel point, il est urgent d'en finir avec l'ultra-libéralisme et l'austérité et surtout de mener une politique de planification d'investissements, d'embauches d'augmentation des salaires et un véritable partage des richesses.

On entend partout autour de nous : cela ne doit plus être comme avant. C'est de notre responsabilité, en premier lieu, nous, élus, mais aussi chaque citoyen. Nous devons tous questionner nos fonctionnements, nos priorités et ce que nous voulons nous donner comme avenir commun.

Pour notre part, élus France Insoumise, nous lutterons contre la pauvreté l'exclusion, contre toutes les discriminations et pour l'égalité des droits, pour une ville inclusive et solidaire, nous défendrons les droits fondamentaux : droit au logement, éducation, santé, emplois, droit à la ville, à l'art, au sport, à la culture.

Nous défendrons les services publics du quotidien, nous mettrons la transition écologique au cœur de notre action.

Bien entendu, nous ne pourrons pas faire tout cela si nos concitoyens ne s'emparent pas de la chose politique. Nous voulons que notre rôle premier en tant qu'élus consiste à susciter partout le pouvoir d'agir citoyen.

Nous souhaitons créer à Bagneux des lieux, des temps démocratiques expérimentant les pratiques à venir d'une sixième République à inventer ensemble.

J'ajoute que nous y travaillons avec les autres forces politiques de gauche...

M. ZANI. - 3 minutes 30.

M. KANDEL. – Je finis.

... dans le respect des élus ensemble autour d'un programme social, écologique, solidaire, fruit d'un travail commun.

Bien entendu, nous soutenons la candidature de Marie-Hélène Amiable, femme engagée, femme de conviction, humaine avec qui nous avons beaucoup de valeurs communes.

Ensemble, construisons des points d'appui, de résistance et de désobéissance à la politique d'Emmanuel Macron pour préparer le monde et le Bagneux d'après, pour que l'intérêt de quelques-uns ne passe plus avant le bien commun.

Merci.

M. ZANI. - Merci Monsieur Kandel.

Madame Trividic, vous avez la parole.

Mme TRIVIDIC. - Monsieur le Président de séance, Madame actuelle et future Maire nous le souhaitons, chers nouveaux collègues, chers Balnéolaises, Balnéolais,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour notre séance d'installation, une séance spéciale dans un contexte inédit, alors que nous sommes toutes et tous encore chamboulés dans nos vies et nos certitudes.

Je souhaite tout d'abord, comme cela a déjà été fait par d'autres, rendre hommage et remercier toutes celles et ceux qui nous ont sauvés pour certains, nous ont permis de vivre confinés, nous ont protégés pour d'autres.

Nous souhaitons participer aux réflexions qui porteront sur notre manière de, collectivement, leur rendre hommage ainsi que de rendre hommage aux victimes.

L'efficacité de la combinaison de nos services publics, alliée aux salariés du privé est, dans notre pays, incontestable.

Les discours et décisions de ces dernières décennies qui n'avaient pour objectifs que de réduire les coûts, réduire la masse salariale, s'attaquer au statut des fonctionnaires, s'attaquer à nos services publics, bien commun de celles et ceux qui n'en ont pas, notamment notre hôpital, s'attaquer plus largement au Code du travail, créer de nouveaux statuts sans protection sociale, privatiser, déréguler, délocaliser, semblent tellement décalés aujourd'hui.

Le monde de demain devra reconnaître les invisibles d'hier à leur juste valeur, avec des statuts, des droits, des salaires dignes.

Cette période inédite nous a démontré que nous sommes en capacités, à Bagneux comme en

France et partout dans le monde de faire le choix juste et fort de mettre en pause toute l'activité économique.

Les grandes crises doivent être utiles pour tirer les justes leçons afin que nous puissions encore améliorer nos politiques publiques. Nous devons prendre le temps de penser le monde d'après et nous pouvons, dès aujourd'hui, définir quelques objectifs fondamentaux.

- La crise sanitaire a mis en lumière la crise alimentaire : comment bien se nourrir, avec des produits de qualité, sains, de proximité, tout en permettant aux producteurs et productrices de vivre décemment de leur travail ? Nous devons participer à répondre à cette question.
- Le temps de l'été doit être utile pour toutes et tous et doit être un moment pour s'aérer, se changer les idées, se remettre progressivement en marche. Le confinement a été très difficile à vivre, nous n'étions pas prêts pour l'école à la maison, le télétravail associé à la garde des enfants, petits ou grands, les rapports sociaux ont été rompus pour beaucoup. Nous allons devoir inventer et innover pour permettre aux Balnéolaises et Balnéolais de retrouver des repères, de se retrouver.
- Enfin, nous pensons à celles et ceux qui se sont retrouvés, du jour au lendemain, dans des situations allant d'une diminution importante de leur revenu à un arrêt brutal d'activité ou même au chômage.

L'augmentation du nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi de 22 % entre mars et avril est extrêmement préoccupante.

La mise en place d'un Revenu Universel au plan national devient évidente dans ce contexte. Il pourrait être financé par une politique volontariste de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et il permettrait de lutter efficacement contre le non-recours aux aides sociales avec une mise en place automatique.

Vous pourrez compter, Madame la Maire, chers collègues, sur notre soutien, à Claire Gabiache et moi-même, notre engagement et notre persévérance, au quotidien, pour plus et mieux encore construire une ville solidaire, juste, écologique, féministe, antiraciste et résiliente.

Merci.

M. ZANI. - Merci.

Madame Cillières, vous disposez de 2 minutes au lieu d'1 minute 30, puisque votre collègue interviendra tout à l'heure.

Mme CILLIERES. – Oui, je vous propose que l'on enchaîne l'un après l'autre. Cela vous convient-il, Monsieur le Président de séance ?

M. ZANI. - Oui.

Mme CILLIERES. - Je commencerai et Nicolas Guillemain prendra le relais.

M. ZANI. - Comme vous voulez, il n'y a pas de souci.

Mme CILLIERES. – Merci.

Monsieur le Président de séance, Cher (es) collègues, Mesdames, Messieurs,

C'est évidemment avec beaucoup d'émotion que moi-même puis Nicolas Guillemain prenons la parole pour le groupe Communistes et citoyen(nes) que nous avons l'honneur de coprésider.

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent. Nous adressons notre profond soutien aux Balnéolaises et Balnéolais qui ont connu de lourdes épreuves.

Grâce aux agents municipaux, aux bénévoles, aux associations, aux élus (es), Bagneux a déployé beaucoup de solidarité. Continuons ensemble à la faire vivre pour venir à bout de cette épidémie.

Ce Conseil municipal d'installation se tient dans des conditions inédites.

Nous remercions les électrices et électeurs qui ont fait gagner notre liste de rassemblement dès le 1^{er} tour et ont renouvelé leur confiance à notre Maire et à son équipe.

Si, le 15 mars, la participation a partout été en baisse à cause de l'épidémie, il faudrait être mauvais en maths ou plein d'amertume pour ne pas voir qu'avec 60,74 % des voix, la victoire de la liste menée par Marie-Hélène Amiable est à nouveau sans appel.

Ainsi, c'est avec enthousiasme que notre groupe soutient la candidature de Marie-Hélène Amiable à la fonction de Maire.

Son sens des responsabilités, du respect de la parole donnée, sa détermination à ne jamais rien lâcher sont des atouts incontestables pour relever les défis importants de ce futur mandat.

J'adresse une pensée amicale et des remerciements aux élus (es) Front de gauche, communistes et citoyens du précédent mandat qui se sont engagés sans relâche pour Bagneux.

Je veux enfin adresser des remerciements particuliers à toutes les personnes qui ont mené notre belle campagne citoyenne. Je sais que vous êtes nombreux et nombreuses devant vos écrans ce soir, heureux comme nous d'avoir permis que "Bagneux pour tous" l'emporte largement.

Je vous remercie.

M. GUILLEMIN. - La crise sanitaire bouscule beaucoup de certitudes sur ce qu'il faut construire pour le "monde d'après".

Le désastre provoqué par les politiques libérales de casse des services publics, comme l'hôpital montre à quel point il faut urgemment changer de modèle de société, en s'appuyant sur la solidarité, la protection de l'environnement et l'intérêt général.

Cet engagement à innover, à promouvoir les services publics et à résister aux politiques libérales, nous le faisons vivre à Bagneux.

Une ville pour toutes et tous et qui protège, où l'on s'épanouit, où la protection de l'environnement, la participation citoyenne et la culture sont les ferments de tous les projets : des domaines dont on a pu mesurer l'importance durant la crise sanitaire et qui irriguent le projet municipal construit avec les habitantes et les habitants.

À Bagneux, nous avons ces valeurs chevillées au corps et au cœur !

C'est pourquoi nous ne voulons pas de la politique du Président Macron, vous vous en doutez, qui aggrave les inégalités et veut nous faire payer, à nous les 99 %, les milliards qu'il déverse sans contrepartie au 1 % les plus riches.

L'État a pourtant une obligation de solidarité nationale envers les habitants de ce pays, particulièrement envers ceux des villes populaires comme Bagneux, qui sont durement touchés par la crise.

Aujourd'hui, comme demain, vous pouvez compter sur notre détermination à faire entendre la voix de notre ville et de ses habitants (es) partout où cela sera possible.

Je vous remercie.

M. ZANI. - Merci Monsieur Guillemin et bravo pour le temps : juste 3 minutes.

Monsieur Martin, vous disposez de 4 minutes pour l'équité, la majorité vient de parler.

M. MARTIN. - Monsieur le Président de séance, mes chers collègues, chers Balnéolaises et chers Balnéolais, chers amis, mes pensées vont tout d'abord aux familles qui ont perdu un proche dans cette crise sanitaire.

Merci Madame le Maire pour avoir consenti cette minute de silence en hommage aux personnes décédées en début de séance.

Alors que le déconfinement nous permet un premier pas vers un retour progressif à la normale, le temps est venu de l'unité et de la solidarité vers celles et ceux qui sont les plus dans la difficulté.

Lors d'une crise sanitaire comme celle-ci, les municipalités sont en premières lignes et les habitants se tournent en priorité vers leurs élus locaux, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, qui doivent inventer au jour le jour une nouvelle façon de fonctionner et de protéger les plus vulnérables.

Merci Madame le Maire et merci aux services municipaux pour leurs actions dans ce sens tout au long de cette crise et pour cette nouvelle étape de déconfinement.

Mes pensées vont aussi vers toutes celles et ceux qui ont maintenu leur mission sur le terrain, et à un certain nombre de professionnels exposés du fait de leur métier.

Au premier rang desquels le personnel médical bien sûr mais aussi les agents de la fonction publique et de l'éducation nationale, les commerces alimentaires, les facteurs, les éboueurs, les policiers, les électriciens, les plombiers, les agents des télécoms et j'en oublie plein d'autres.

Si nous n'avions pas besoin d'une crise pour reconnaître le caractère essentiel et vital de leurs fonctions, les circonstances ne peuvent qu'augmenter notre reconnaissance et notre gratitude à leur égard.

Je n'oublie pas non plus les impacts économiques et sociaux de cette crise liée au coronavirus qui seront « considérables » même s'il est encore beaucoup trop tôt pour apprécier cet impact.

Le temps est venu aussi de tirer les enseignements de ce moment qui nous a confrontés brutalement à nos limites, à notre vulnérabilité et qui a escamoté le débat démocratique des dernières élections municipales.

C'était une profonde erreur politique et sanitaire que d'avoir organisé cette élection en pleine crise sanitaire.

Cela a fait prendre des risques inconsidérés aux électeurs, au personnel municipal et membres des bureaux de vote et a dissuadé bon nombre de citoyens de s'exprimer.

Dans ce contexte particulier, les électrices et les électeurs ont décidé. Le choix populaire s'est exprimé sans détour. Madame Amiable est réélue dans une élection marquée par un taux record d'abstention de 66 %.

Faut-il s'en féliciter ? Non, le grand gagnant de cette élection est l'abstention et, dans un autre

contexte, le résultat aurait été tout autre.

Il est d'ailleurs assez révélateur que Mme Amiable recueille ses meilleurs scores, mais aussi la plus forte abstention (75 %) dans les quartiers les plus dégradés.

Merci à tous les Balnéolais qui nous ont fait confiance par leur suffrage.

Nous n'oublions pas, ni les difficultés, ni les détresses, ni les demandes des habitants que nous avons rencontrés lors de notre campagne électorale et nous serons toujours à leur écoute afin de porter leur parole.

J'ai la conviction que le projet que nous avons proposé est plus vivant et nécessaire que jamais et qu'il répond à l'urgence de Bagneux. Cette reconstruction politique est la seule qui pourra changer cette ville.

Notre groupe, Mieux vivre à Bagneux, s'efforcera de réunir toutes les forces qui souhaitent donner un nouvel élan à notre ville.

Toutefois, au-delà de nos divergences politiques, j'espère que ce nouveau Conseil municipal sera l'occasion d'avoir des échanges constructifs et d'aller de l'avant.

Dans un esprit coopératif, nous resterons vigilants sur la transparence de la vie publique, la qualité de vie des Balnéolais, la solidarité et le respect de l'environnement.

Pour terminer, je souhaiterais rappeler une phrase des Écritures : « ne nous laissons pas de faire le bien, car le moment venu, nous en récolterons les fruits si nous ne perdons pas courage. »

M. ZANI. - 4 minutes.

M. MARTIN. - Pour finir, Madame Amiable, j'en profite pour vous féliciter pour votre victoire et je vous souhaite tous mes vœux de réussite.

M. ZANI. – Merci Monsieur Martin.

La parole est à Mme Kadouci pour la République en marche. Pareillement, Madame vous disposez de 4 minutes.

Mme KADOUCI. - Cher Président de séance, chers collègues, chers Balnéolaises, chers Balnéolais, tout d'abord, je tiens à féliciter Mme Amiable pour sa réélection.

Je tiens également à remercier tous les assesseurs, les employés communaux pour leur formidable mobilisation en rendant cette élection possible, un engagement qui, pour la plupart, s'est prolongé tout au long de cette période inédite que nous vivons.

Oui, en effet, notre ville n'a pas été épargnée par la crise sanitaire que traverse notre pays.

Durant cette période de confinement, nous avons toujours été aux côtés de la municipalité sans aucune considération partisane afin d'apporter des solutions idoines aux commerçants de la ville et aux personnes les plus fragiles.

La crise actuelle a profondément impacté notre société dans son ensemble. Nous allons devoir nous réinventer, explorer des nouveaux horizons et des nouvelles méthodes de gestion communale afin de sortir vainqueurs de cette épreuve difficile et sans précédent.

Notre opposition au sein du Conseil municipal se veut attentive, constructive et surtout soucieuse de défendre à chaque instant les intérêts de nos concitoyens, c'est l'essence même de notre

engagement.

Au bout du compte, notre ville devra être solidaire, attractive et protectrice des plus fragiles. Nous veillerons à ce que les services de la municipalité répondent à ces enjeux pour que chacun se sente pleinement inclus.

Merci à vous.

M. ZANI. - Merci Madame.

Je dois également prendre part aux interventions tout en remerciant les intervenants.

Je sais que c'est très difficile de discourir pendant 3 minutes surtout pour un bavard comme moi. Je vais faire 3 minutes exactement.

Tout d'abord, je remercie les 384 électeurs qui nous ont fait confiance malgré une liste citoyenne sans aucun soutien politique.

Nos municipales 2020 appellent de ma part quelques observations chiffrées.

Si les résultats des élections municipales du premier tour sont un succès sur un plan électoral, ils le sont moins bien sur un plan politique dès lors que 70 % de nos électeurs (abstentions et bulletins blancs compris) n'ont pas choisi de candidat sur les 6 listes en présence.

Que l'on ne vienne pas nous dire que c'est la faute du Covid-19 car, en 2014, nous avions à peu près 50 % d'abstention sur notre ville et le Coronavirus ne pointait point à l'horizon.

En effet, l'élection pour laquelle nous sommes en séance aujourd'hui vous a permis, Madame le Maire, d'être réélue brillamment avec 60,74 % des voix, ce qui représente 4 467 voix sur 22 400 électeurs inscrits.

Si l'on compare votre élection à celle de 2014, on constate que vous avez obtenu avec moins d'inscrits -ils étaient à cette époque 21 259- à peu près le même pourcentage : 61,44 %, et beaucoup plus de voix : 6 501 voix au lieu de 4 467.

Résultat des courses, entre 2014 et 2020, le nombre des inscrits sur une liste électorale de notre ville a crû de 1 141 nouveaux électeurs, mais celui de votre propre électorat a chuté de 1 834 voix, une perte considérable sur un plan politique au regard d'une liste sortante composée avec pas moins de cinq partis politiques de factures nationales.

Ce recul du nombre des électeurs impacte aussi l'opposition car il est constaté que les 3 listes présentes ont obtenu un total de 36,26 % des voix, 2 points de mieux obtenus par Olivier Sueur en 2014, mais les opposants municipaux que nous sommes avons également perdu 930 voix dans les mêmes comparaisons que précédemment citées.

Je dirai avant de finir qu'à défaut de quorum établi, l'élection de votre liste est méritée, légitime à plus d'un titre, mais vous ne devez pas perdre de vue que vous avez perdu 1 834 électeurs alors que nos inscrits ont augmenté de 1 141 nouveaux électeurs.

Conclusion, bonne chance à vous et à votre équipe, mais ne perdez pas de vue que vous êtes passée de 6 501 électeurs en 2014 à celui de 4 467 en 2020 et peu importe le pourcentage obtenu.

Je vous remercie.

Bonne transition pour passer à l'élection du Maire de notre ville.

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS
--

01/ L'ELECTION DU MAIRE

M. ZANI. - Je vous invite à rester à votre place à l'appel de votre nom par Mme Boudjenah. Un agent de la ville viendra à vous avec l'urne afin de procéder au vote.

Si vous êtes porteur d'un ou de deux pouvoirs, ce qui est exceptionnellement autorisé par l'ordonnance du 1^{er} avril 2020, Mme Boudjenah le signalera et vous pourrez procéder simultanément au vote pour votre ou vos mandats.

(Mme Boudjenah appelle un à un les élus afin de recueillir leur vote.)

M. ZANI. - Le vote étant accompli, pour procéder au dépouillement, j'appelle le plus jeune Conseiller municipal M. Florian Guimier.

Pour des questions de sécurité, Monsieur Florian Guimier, vous n'aurez pas d'aide. On va procéder à l'ouverture de l'urne, faire les comptages. Normalement, vous devez faire 4 tas, un pour Mme Amiable, un pour M. Martin, un pour Mme Kadouci et un pour les votes blancs.

Je vous remercie.

Avant, il faut compter le nombre de bulletins dans l'urne.

M. GUIMIER. - Nous avons 43 bulletins.

M. ZANI. - Monsieur Guimier, pouvez-vous compter le nombre total de voix pour Mme Kadouci ?

M. GUIMIER. – 2 voix pour Mme Kadouci.

M. ZANI. - Combien y a-t-il de voix pour M. Martin ?

M. GUIMIER. - Il y en 4.

M. ZANI. - Combien y en a-t-il pour Mme Amiable ?

M. GUIMIER. - Il y a 36 voix et 1 vote blanc.

M. ZANI. - Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 43.

À déduire les bulletins blancs ne contenant pas de désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 1 bulletin.

Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 42.

Majorité absolue : 22.

Ont obtenu :

- Mme Fatima Kadouci : 2 voix.
- M. Patrice Martin : 4 voix.
- Mme Marie-Hélène Amiable : 36 voix.

Marie-Hélène Amiable ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire de la ville de Bagneux à qui je cède la place, sans manquer de lui adresser à titre personnel toutes mes

félicitations.

Je lui souhaite la réussite la plus totale dans l'exercice de son mandat.

(Applaudissements...)

(Remise de l'écharpe à Mme le Maire.)

(Applaudissements fournis...)

Mme le MAIRE. - Un grand merci à vous toutes et à vous tous. Maintenant, au travail tous ensemble, nous allons continuer.

Nous allons maintenant fixer le nombre d'adjoints.

02/ LA FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Mme le MAIRE. - Je vous fais grâce de vous lire la délibération. Ce nombre est fixé à 12.

Nous passons au vote.

☛ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03/ L'ELECTION DES ADJOINTS

Mme le MAIRE. - Je vous rappelle que, dans les communes de 1 000 habitants et plus et conformément à la loi 2013-403 du 17 mai 2013 ainsi qu'à la loi 2007-128 du 31 janvier 2007 instaurant la parité entre hommes et femmes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel.

L'ordre de présentation de la liste des candidats aux fonctions d'adjoint n'est pas lié à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale et peut être différent de celui-ci.

Les textes précisant que les listes de candidats doivent comporter au plus autant de Conseillers que d'adjoints à désigner, il n'est donc pas interdit de présenter des listes incomplètes.

Je fais donc appel à candidatures.

L'opposition a-t-elle des candidatures ?... Je suppose que non. Je vous remercie.

Je vais vous présenter mes propositions. Je souhaite évidemment vous en informer tout de suite.

Je propose comme première adjointe Mme Yasmine Boudjenah.

Je lui renouvelle toute ma confiance dans cette fonction qu'elle a déjà occupée avec compétences et efficacité. Éluée de proximité, elle aura la responsabilité de l'aménagement qu'elle connaît bien ainsi que de l'éducation priorité du mandat à venir.

Âgée de 49 ans, membre du groupe Communiste et citoyen, elle est économiste de formation.

Deuxième adjointe, Mme Pascale Meker, vous la connaissez bien aussi pour ses engagements en faveur de la protection de l'environnement. Elle aura en charge les défis stratégiques de la transition écologique et du développement durable ainsi que le patrimoine dont elle avait déjà la délégation dans le précédent mandat.

À 60 ans, elle est conceptrice, rédactrice multimédia. Elle appartient au groupe Europe Écologie Les verts et citoyens.

Troisième adjointe, Mme Aïcha Moutaoukil. Vous la connaissez bien depuis le dernier mandat.

Elle va continuer à avoir l'importante responsabilité de la jeunesse dans le mandat qui s'ouvre et les enjeux qui vont avec la transformation de notre ville.

À 51 ans, elle est engagée professionnellement dans le développement de la francophonie dans le monde. Elle appartient au groupe socialiste et citoyens.

Olivier Barberousse rejoint l'équipe municipale comme quatrième adjoint, élu pour la première fois. Il aura en charge les délégations transversales de la citoyenneté de la vie des quartiers et de la participation auxquelles nous voulons donner une nouvelle impulsion.

À 54 ans, il est professeur de lycée, il appartient au groupe la France Insoumise et Citoyens.

Comme cinquième adjoint, je propose Chloé Trividic, elle aussi toute nouvelle élue. Elle suivra la délégation de la petite enfance, importante dans une ville jeune comme la nôtre. Âgée de 39 ans, contractuelle dans la fonction publique, elle habite le quartier de la Rapie. Elle appartient au groupe Génération.

Alain Le Thomas est proposé comme sixième adjoint. Vous le connaissez bien depuis le précédent mandat. Membre du groupe communiste et citoyens, il aura à conduire les délégations de la vie associative et de ce que l'on appelle les occupations éphémères. Il assurera aussi le suivi du secteur des affaires générales et élection. Comme il l'a fait dans le mandat écoulé, il aura la délégation des retraités auxquels nous souhaitons donner une attention très particulière. Bien connu, il est cadreur, il est âgé de 59 ans.

Patrick Duru est proposé comme septième adjoint. Nouveau venu dans l'équipe municipale, il aura la responsabilité importante de l'espace public, de la voirie et de la nature en ville. Il est membre du groupe Europe Écologie Les Verts et Citoyens. Paysagiste de profession, il est âgé de 42 ans.

Huitième adjoint, Bruno Tuder, déjà Conseiller délégué dans le précédent mandat, il aura la charge des mobilités, aussi bien les transports que le stationnement, une dimension dont, s'il le fallait, les derniers mois ont montré l'importance. Bruno est bien connu au centre-ville où il habite depuis plusieurs années. Il est membre du groupe Socialiste et Citoyen. À 56 ans, il est désormais jeune retraité de la RATP.

La neuvième adjointe sera Hélène Cillières, Conseillère municipale dans le précédent mandat, je propose de lui attribuer les délégations structurantes de l'habitat, du personnel communal et de la communication. Résidente à Léo Ferré, à 39 ans, elle appartient au groupe communiste et citoyens.

C'est Laurent Kandel que je propose comme dixième adjoint. Nouvel élu, il a en charge l'important enjeu pour notre ville du développement économique et des commerces. À 53 ans, physicien de formation, il est chargé de mission dans la fonction publique. Il est membre du groupe la France insoumise et citoyen.

Onzième adjointe, Ingrid Bidault, élue pour la première fois, elle aura la délégation de l'enfance au cœur des préoccupations des familles. Très connue dans les milieux associatifs et dans le quartier sud, à 47 ans, elle est auxiliaire de puériculture. Elle est membre du groupe Communiste et Citoyens.

Enfin, le dernier, mais pas le moindre, le douzième adjoint est Mouloud Haddad. Vous le connaissez bien aussi puisqu'il était déjà adjoint dans le mandat écoulé. Il aura en charge cette fois-ci les finances ô combien importantes et le sport à qui nous voulons donner une nouvelle impulsion.

Il sera aussi mon suppléant au conseil de la métropole du Grand Paris.

Il appartient au groupe Communiste et Citoyens.

Très investi au sein du quartier des bas Longchamps où il habite, il est enseignant-chercheur et est âgé de 51 ans.

Voilà les propositions que je voulais vous faire.

Je vous propose, s'il n'y a pas d'autres candidatures, de passer au vote.

Selon la même procédure que tout à l'heure, vous allez remettre votre bulletin fermé dans l'urne, puis nous procéderons au dépouillement.

À nouveau, Monsieur Guimier, dès que nous aurons fini, je vous demanderai de venir faire le dépouillement.

Merci.

Il est procédé au vote...

M. GUIMIER. - Nous avons 37 voix pour la liste « Bagnaux pour tous, Tous pour Bagnaux » et 6 bulletins blancs.

Mme le MAIRE. - Nous avons 43 bulletins dans l'urne, 6 blancs et 37 suffrages exprimés pour la liste « Bagnaux pour tous, tous pour Bagnaux ».

Félicitations.

Merci beaucoup.

(Applaudissements...)

Mme le MAIRE. - Je vais maintenant appeler un à un les adjoints. Un agent va revenir vers vous pour vous remettre votre écharpe d'adjoint. Je ne peux hélas pas vous la remettre. Je l'aurais fait avec grand plaisir. Je vous invite à vous lever et à la porter.

Yasmine Boudjenah, première adjointe.

(Applaudissements...)

Pascale Meker, deuxième adjointe.

(Applaudissements...)

Aïcha Moutaoukil, troisième adjointe.

(Applaudissements...)

Olivier Barbrousse, quatrième adjoint.

(Applaudissements...)

Chloé Trividic, cinquième adjointe.

(Applaudissements...)

Alain Le Thomas, sixième adjoint.

(Applaudissements...)

Patrick Duru, septième adjoint.

(Applaudissements...)

Bruno Tuder, huitième adjoint.

(Applaudissements...)

Hélène Cillières, neuvième adjointe.

(Applaudissements...)

Laurent Kandel, dixième adjoint.

(Applaudissements...)

Ingrid Bidault, onzième adjointe.

(Applaudissements...)

Mouloud Haddad, douzième adjoint.

(Applaudissements...)

INFORMATION SUR LES CONSEILLERS DELEGUES

Mme le MAIRE. - Je vais vous informer sur les délégations que je vais donner à certains conseillers municipaux. Cela ne nécessite pas de vote, mais il me semble important de les annoncer à ce premier Conseil municipal.

Je vais remercier les collègues de vous lever à l'annonce de votre nom si vous le voulez bien puisque l'on ne peut pas se congratuler.

Je les annonce par ordre alphabétique, il n'y a pas d'ordre d'importance.

Abdou Hakim sera conseiller délégué aux questions du lycée.

(Applaudissements...)

Cyrielle Abecassis sera conseillère déléguée à l'économie sociale et solidaire.

(Applaudissements...)

Blodine B. Canal sera conseillère déléguée aux questions du handicap.

(Applaudissements...)

Agnès Balceka sera conseillère déléguée à la gestion de l'eau et des espaces naturels.

(Applaudissements...)

Nouraqa Balutch sera conseillère déléguée aux circulations douces.

(Applaudissements...)

Paul Bensoussan sera conseiller délégué au patrimoine communal aux économies d'énergie, aux travaux.

(Applaudissements...)

Léa Bizeray sera conseillère déléguée à la lutte contre le racisme et les discriminations.

(Applaudissements...)

Nezha Chami-Ouaddane sera conseillère déléguée à la coopération internationale et au jumelage.

(Applaudissements...)

Lionel Chassat sera conseiller délégué à l'agriculture urbaine et aux jardins partagés.

(Applaudissements...)

Sidi Dimbaga sera conseiller délégué à la politique de la ville.

(Applaudissements...)

Fanny Douville sera conseillère déléguée à l'éducation, à la transition écologique.

(Applaudissements...)

Élisabeth Fauvel sera conseillère déléguée à la culture et aux centres socioculturels.

(Applaudissements...)

Rafaëlla Fournier sera conseillère déléguée au budget participatif.

(Applaudissements...)

Claire Gabiache sera conseillère déléguée à l'égalité femmes/hommes, à la lutte pour les droits des femmes et des personnes LGBTQI+.

(Applaudissements...)

Nicolas Guillemin sera conseiller délégué à la restauration et aux circuits courts.

(Applaudissements...)

Farid Housni sera conseiller délégué à la ville connectée.

(Applaudissements...)

Rémy Lacrampe sera conseiller délégué à la propreté urbaine, zéro déchets.

(Applaudissements...)

James Ndjehoya sera conseiller délégué à la santé au centre municipal de santé.

(Applaudissements...)

Corinne Pujol sera conseillère déléguée à l'action sociale, à la solidarité et à l'entraide.

(Applaudissements...)

Jean-Pierre Quilgars sera conseiller délégué à l'insertion et à l'emploi.

(Applaudissements...)

Michel Reynaud sera conseiller délégué à la tranquillité publique et au respect du cadre de vie.

(Applaudissements...)

Laurence Salaun sera conseillère déléguée à la mémoire, la culture de paix aux anciens combattants.

(Applaudissements...)

Mehdi Tedjani sera conseiller délégué au conseil local de la jeunesse.

(Applaudissements...)

Voilà chers collègues les informations que je tenais à vous donner ce soir.

Je dois vous donner lecture de la charte de l'élu local conformément aux articles L. 1111-1-1 et L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales. On vous a remis dans votre dossier le statut de l'élu local qui, je pense, sera utile pour votre mandat.

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Il me paraît très important en début de mandature de rappeler ces éléments afin de vous permettre de fonctionner au mieux pendant toute la durée de votre mandat.

Enfin, je voulais vous dire que, dès vendredi matin, donc dès demain matin, je prendrai un arrêté attribuant à chaque adjoint ses délégations, comme je l'ai annoncé.

Vous rentrez en fonction dès demain matin, si vous le voulez bien.

Vous comprendrez qu'à cette étape notre Conseil municipal, je m'adresse à vous et aux Balnéolaises et aux Balnéolais qui suivez en direct le Conseil municipal pour vous dire que cette séance est très particulière à plus d'un titre.

Ce Conseil municipal se tient deux mois et demi après l'élection du 15 mars.

La période que nous venons de traverser a été, je le sais, difficile : des maladies, des décès, la peur de l'angoisse parfois, nous y avons été confrontés.

Cette période a aussi été révélatrice des inégalités déjà existantes. Comment ne pas voir les fossés qui se creusent dans notre Société entre les confinés partis au vert et les confinés des villes et des grands ensembles, entre les confinés disposant d'appartement confortables et de moyen et les millions de mal-logés souffrant d'une promiscuité plus difficile à vivre encore que d'ordinaire et peu propice aux mesures de prévention, des familles en incapacité d'assurer le suivi pédagogique de leurs enfants faute de matériel informatique, de compréhension des consignes ou encore de temps disponible, les 5 millions de Franciliens dont l'éloignement domicile-travail est aujourd'hui

un obstacle à une vie apaisée.

Je pense aussi à toutes celles et tous ceux qui, au début de la crise, ont été contraints de travailler dans des conditions d'insuffisante protection et pour un salaire souvent parmi les plus bas.

Cette pandémie a aussi mis sur le devant de la scène un immense besoin de services publics, de soins bien sûr mais aussi d'accompagnement des plus vulnérables, la reconnaissance du caractère hautement nécessaire de certains métiers souvent mal considérés.

Comment ne pas saluer aujourd'hui celles et ceux que nous applaudissons tous les soirs, à 20 heures, les héros de notre quotidien, les soignants aux côtés desquels nous serons présents pour exiger des moyens et une reconnaissance de leur métier, les caissières, les personnels des EHPAD, les agents de la propreté urbaine, les agents des services municipaux, toutes celles et ceux qui ont permis que nos vies ne soient pas plus bouleversées. Merci à eux.

Alors cette crise qui n'est pas finie, cette pandémie, ce virus qui ne dit toujours pas quand il aura disparu nous amènent à réfléchir notre fonctionnement, à réfléchir aussi à notre mode de vie et d'habitat.

Cette période nous pousse à nous réinterroger sur les choix pris ou à prendre en termes industriels, environnementaux, sociaux.

Elle ouvre aussi une faille entre l'exigence légitime de protection des populations et les choix économiques des différents gouvernements qui se sont succédé au détriment de notre sécurité.

Elle a révélé au grand public que l'État, une nouvelle fois, n'était pas au rendez-vous pour accompagner les collectivités locales comme il se doit.

Chers Balnéolaises et chers Balnéolais, ce n'est pas ici le lieu de développer une réflexion qui doit se mener à plusieurs, mais une chose est certaine, j'ai été élue sur un programme qui proposait de relever les nouveaux défis de notre société. Il nous en est arrivé un de taille, je m'y attelle déjà et, dès demain, ma nouvelle équipe aussi.

L'épidémie du Covid-19 et la mesure prise de confinement pour l'enrayer ne m'ont donc pas laissé le temps de remercier comme il se doit celles et ceux qui ont permis la victoire du dimanche 15 mars.

Merci chères Balnéolaises et chers Balnéolais de m'avoir renouvelé votre confiance. Je ressens bien sûr une grande émotion, une lourde responsabilité, aussi de la fierté de continuer à être à vos côtés, vous qui dans votre diversité, vos envies et vos besoins êtes la richesse de notre ville.

Je vous l'ai indiqué en ouvrant cette séance, la liste que je conduisais à remporter le premier tour de l'élection municipale avec 60,74 % des voix, une liste où, vous le savez, j'avais tenu à rassembler toutes les forces de gauche et les écologistes ainsi que les citoyens et les personnalités locales. Elle est composée de Balnéolaises et de Balnéolais engagés pour notre ville. Une grande partie, 22 sur 36 sont de nouveaux élus. Toutes les catégories d'âge y sont représentées avec des anciens et des nouveaux habitants. Ce sont des parcours et des engagements très divers qui nous réunissent pour nous mettre au service de Bagneux. Je suis fière d'être entourée de cette équipe. Bienvenue à vous.

Ce résultat est une grande force que les Balnéolais nous ont donnée pour mener à bien les projets ambitieux sur lesquels nous nous sommes engagés. Évidemment, vu le contexte, de nombreux électeurs ne se sont pas déplacés aux urnes.

Vous me l'avez exprimé pour bon nombre d'entre vous, cette forte, trop forte abstention, qui fut aussi importante dans tout le pays, est en partie due à l'inquiétude de la contamination qui gagnait beaucoup trop de terrain.

Je tiens cependant à dire clairement et solennellement à toutes et tous les Balnéolais que je suis et je serai demain le Maire de toutes et tous, que mon équipe sera au service de toutes et tous les Balnéolais sans exception, quel ait été leur choix.

Je tiens aussi à le dire à l'ensemble des élus, vous le savez, j'ai toujours tenu à ce que chacun puisse s'exprimer, proposer lors de nos séances du Conseil municipal. C'est ainsi que je conçois le débat démocratique. Je respecte et je respecterai la parole de chacune et de chacun, élus de la majorité comme de l'opposition.

Ce dimanche 15 mars, c'est Bagneux qui a gagné. Bagneux solidaire, fraternelle qui pense à toutes et tous et qui est toujours au rendez-vous des grands moments de son histoire.

Oui, chers Balnéolais, vous êtes en effet toujours au rendez-vous. Cela a encore été récemment le cas lorsque vous avez été plus de 250 à répondre présents à notre appel pour mettre en place la distribution de masques à l'ensemble des Balnéolais de plus de 10 ans.

Pendant plusieurs jours, je vous ai vu vous activer aux côtés des élus et des agents municipaux pour que l'engagement, que nous avons pris, de distribuer deux masques en tissu à chacun à la sortie du confinement puisse être tenu.

Ce fut la démonstration, s'il en fallait, que le « Bagneux pour tous, tous pour Bagneux » n'est pas uniquement le nom de la liste que j'ai conduite pendant la campagne mais bien un objectif et une manière de faire de la politique et de concevoir notre ville.

Cette démarche de construction commune, de combat mené ensemble, de participation citoyenne pour que chacun puisse trouver sa place dans notre ville, je m'engage à la développer.

C'est ainsi que je fais de la politique avec les gens, c'est aussi ainsi que nous avons conçu la campagne de terrain que nous avons été très nombreux à mener : une campagne citoyenne, collective et dynamique, des centaines de rencontres de proximité. Vous avez été très nombreux à m'ouvrir la porte de chez vous, des ateliers du projet ponctués par des moments clés comme le dernier grand rendez-vous que nous avons tenu ici même à la salle des fêtes, des moments de partage, de discussion, d'échanges sur votre quotidien parfois difficile, je le sais bien, comme sur les grands projets qui transforment notre ville.

Vous avez été nombreux à exprimer vos attentes fortes en matière de logements, votre sentiment de ne pas être entendus par vos bailleurs. Vous avez aussi exprimé vos inquiétudes en matière d'emplois, d'accès aux soins, vos envies de plus de commerces de proximité, votre aspiration à un cadre de vie plus agréable, votre attachement à ce que Bagneux s'engage très fortement pour le climat.

C'est ainsi que vos propositions, vos remarques, votre expertise de la ville ont beaucoup enrichi le projet sur lequel nous avons été élus et qui a pour ambition de répondre aux urgences sociales et environnementales.

Ces temps d'écoute et de réflexion commune -vous le savez, je dis ce que je fais et je fais ce que je dis- ne vont pas s'arrêter maintenant, l'élection passée. C'est cela qui va nous permettre d'avancer ensemble et comme vous au rendez-vous, je vous le dis, j'y serai. J'y serai pour mener à bien les engagements que j'ai pris devant vous. Je serai au rendez-vous et mon équipe sera au rendez-vous

pour franchir ensemble un nouveau cap et relever les nouveaux défis de notre société.

Je ne vais pas ce soir développer l'ensemble de notre programme, j'aurai d'autres occasions d'y revenir, mais chers élus, chers habitants, permettez-moi de m'attarder sur certaines de nos priorités.

Je pense évidemment à l'arrivée des métros, la grande avancée pour notre ville qui doit profiter à tous en termes de mobilité, d'emploi, de formation et de commerce.

Une ville pour tous, c'est celle qui ne chasse pas les plus modestes comme dans d'autres villes où les prix de l'immobilier ont flambé en quelques années. C'est celle qui se battra pour des réhabilitations de qualité et menées en concertation avec les habitants. C'est celle qui agira pour plafonner les prix de sortie des logements en accession, qui mènera des actions concrètes pour la tranquillité et la sécurité dans nos quartiers.

Une ville qui pense à toutes et à tous est une ville où on se sent bien où chacun peut bien vivre quel que soit son âge ou la taille de son portefeuille.

La crise nous y appelle. Les plus vulnérables d'entre nous -et je pense notamment à nos aînés- doivent pouvoir être accompagnés comme il se doit.

Les habitants de notre ville populaire doivent pouvoir vivre dans une ville apaisée avec un cadre de vie sain et digne et, s'il est un défi qui mérite que l'on s'y attelle vraiment pour répondre à ces exigences aux côtés de celui de la justice sociale, c'est bien celui de la transition écologique.

Ce qui se joue, c'est de changer nos modes de vie et de consommation : cantine, place de la nature en ville, agriculture urbaine, circulation douce. Bagneux doit et va grimper plusieurs marches.

Le défi social et environnemental doit aussi s'accompagner d'une offre éducative de qualité pour que chacun puisse se dire à Bagneux : « je m'y sens bien ».

Au-delà des nouveaux équipements que je me suis engagée à réaliser avec vous, la concrétisation tant attendue de notre lycée. Je tiens aussi avec la communauté éducative de notre ville à proposer le meilleur à nos enfants.

Je souhaite que nous puissions renforcer aussi l'accès de tous à la culture et au sport.

Je le disais au début de mon intervention, la proximité avec les habitants est une marque de fabrique que je défends. Ainsi, nous nous engageons à innover pour que chaque personne qui le souhaite puisse s'exprimer et porter des projets.

Je le dis aussi, je tiens à ce que la parole de celles et ceux que l'on croise rarement dans les réunions ou dans les cadres institutionnels puissent être entendus.

Le Bagneux que j'aime, que nous aimons, du vivre ensemble, convivial, protecteur, c'est ensemble qu'on le construit et qu'on le transforme avec aussi tous les agents du service public présents à vos côtés au quotidien qui sont un atout majeur.

Permettez-moi de m'arrêter sur ces agents. Mon intervention ne serait pas complète si je ne prenais pas quelques minutes pour vous parler d'eux dans ce contexte très particulier.

Je tiens ce soir, et vous l'avez souligné, je ne pense donc pas me tromper, associer l'ensemble du Conseil municipal ainsi que les Balnéolais pour vous saluer, vous les agents du service public communal.

Le lendemain de l'annonce du confinement, alors que de nombreux services publics fermaient les uns après les autres, vous avez été sur le pont pour répondre aux besoins essentiels des Balnéolais.

Colis aux demandeurs d'emploi, portage de repas à domicile, centre d'appels aux plus vulnérables, mise en place d'un suivi des familles, propreté de nos rues, courses pour nous équiper en masques, en visières, en gel, en gants tout en soutenant celles et ceux qui en avaient besoin et, bien sûr, j'en passe.

Vous l'avez tous compris, ils n'ont pas ménagé leurs efforts et ont été, aux côtés du Maire et des élus, des habitants tout le long et le sont encore aujourd'hui.

Je voudrais évidemment remercier l'équipe de la Direction générale qui est derrière moi (*Applaudissements...*)

Et à travers elle, l'ensemble du personnel, parce qu'elle a été présente à nos côtés, depuis le début.

Si certains avaient des doutes sur le rôle essentiel des services publics locaux, des communes, si certains pensaient encore que les coupes budgétaires que nous avons subies ces dernières années devaient se poursuivre, si certains s'étonnaient encore des batailles menées pour préserver et développer les services publics, je pense que la période que nous venons de traverser clarifie les choses.

Oui, le service public communal est essentiel.

Oui, nous allons le développer.

Oui, la réponse aux besoins des populations notamment les plus vulnérables doit se faire aux plus proches d'eux.

Je tiens aussi à saluer les élus de l'équipe sortante alors qu'ils n'étaient ni vraiment élus ni pas complètement non-élus. Ils ont été là disponibles et sereins avec moi. Ils ont été présents pour m'épauler et m'accompagner dans les décisions politiques de gestion de crise.

Je suis évidemment émue. Personne n'aurait pensé ou pu prédire que nous finirions cette aventure et ce mandat ainsi. Ils n'ont pas pu être présents ce soir en raison des gestes barrières, je sais néanmoins qu'ils regardent, pour la grande majorité d'entre eux, la séance de chez eux.

Alors chers amis et chers collègues merci, merci pour ces deux derniers mois, mais surtout pour ces six dernières années, pour votre engagement sans relâche, merci pour cette belle aventure humaine. Je tiens à vous dire que vous m'avez beaucoup apporté et que vous avez beaucoup apporté à Bagneux.

Ensemble pendant le mandat écoulé, nous avons beaucoup œuvré pour que la commune soit un lieu où l'on se sent bien, malgré les coupes budgétaires face à une politique nationale qui favorise les plus riches et des changements institutionnels qui, je dois le dire, compliquent beaucoup les choses.

Oui, malgré tout cela, nous avons fait entendre et respecter la voix des Balnéolaises et des Balnéolais.

Je pense évidemment à vous cher Bernadette David, Roberto Romero Aguila, François Payen, Nadia Seisen, Irène Talla, Patrick Alexanian, Jean-Marc Besson, Alain Borlant, Jean-Max Calice, Laurent Carteron, Fanny Delaunay, Françoise Hours, Thierry Lefresnes, Jean-louis Pinard, Louise Rondepierre, Claudette Rusterholtz.

Merci beaucoup à vous.

Je tiens aussi à saluer les élus de l'opposition municipale sortante : Saléha Gargari, Linda Otmani, Justin Kone, Joël Chirinian, Gérard Morieult.

Je me permets d'avoir une pensée pour certains en particulier : pour Nadia Seisen adjointe à l'habitat et aux ressources humaines qui a été élue pendant 12 ans. Merci Nadia pour ton sérieux, tes réflexions, tes apports. Merci pour ton attachement à la justice et à l'égalité. Ce n'est pas un adieu, loin de là, engagée sur diverses causes, maman qui élève ses enfants à Bagneux, sportive dans un club de la ville, je sais que, Nadia, je vais régulièrement la croiser au coin d'une rue, d'une réunion, lors d'une rencontre citoyenne sur des projets nous permettant de vivre mieux, plus simplement et plus respectueusement de notre cadre de vie. J'ai d'ailleurs hâte de la revoir.

Pour Patrick Alexanian un mot aussi particulier, Conseiller départemental des Hauts-de-Seine de 2008 à 2015 et élu à la culture : toi l'enfant de Bagneux attaché comme à la prune de tes yeux à celles et ceux qui ont Bagneux au cœur, toi le fort en gueule, je me permets de le dire, qui en a fait trembler certains et qui a surtout inspiré respect et écoute au plus grand nombre, avec toi et d'autres qui se reconnaîtront je vous dois beaucoup et Bagneux aussi. Ton oeil aiguisé, ton instinct toujours au rendez-vous, ton sens du combat et ton enthousiasme, si j'ose dire, ont été une contribution précieuse et je crois que tu auras marqué ce Conseil municipal.

Je pense enfin à Bernadette David mon adjointe aux associations, à l'enfance et à la restauration scolaire depuis deux mandats à mes côtés. Elle était présidente du groupe communiste front de gauche et citoyens. C'est évidemment ta bienveillance, ton sens du partage et ton humanité que je tiens à saluer ce soir. Je ne compte pas les moments passés ensemble à travailler, à réfléchir, à décortiquer pour trouver toujours le meilleur pour les Balnéolais. Je ne compte pas non plus les nombreux moments partagés de complicité. La vie politique est faite de rencontres et parfois de très belles. Bernadette en fait partie.

Je vous remercie évidemment du fond du cœur de votre contribution active à notre action et bien sûr aussi à notre victoire du dimanche 15 mars, victoire qui est la vôtre, celle des nouveaux élus, celle de tous ceux qui ont mené la campagne, celle de toutes les Balnéolaises et tous les Balnéolais car, dimanche 15 mars, c'est Bagneux qui a gagné.

Un nouveau mandat s'ouvre pour moi et ma nouvelle équipe. Je veux tout simplement vous dire que je serai, que nous serons dignes de la confiance que vous nous avez accordée. Dès demain matin, tous sur le pont au service de l'intérêt général, tous au travail pour Bagneux. Du travail, nous en avons, la crise n'est pas terminée. Nous serons là, chers Balnéolais, chers élus, ensemble pour Bagneux.

Je vous remercie.

(Applaudissements...)

Bravo à vous toutes et à vous tous.

METROPOLE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS

04/ ÉLECTION DE 7 CONSEILLERS DE TERRITOIRE

Mme le MAIRE. - Nous allons maintenant procéder à l'élection des conseillers territoriaux qui doit, elle aussi, se dérouler à bulletins secrets.

Les conseillers territoriaux, je le rappelle, ce sont les élus qui vont siéger à Vallée Sud Grand Paris, notre intercommunalité.

Il faut que le Conseil municipal élise ses représentants au territoire qui à, vous le savez, des compétences extrêmement importantes. Pour ne pas être trop longue, je ne vais pas développer.

J'ai reçu deux listes :

la liste de « Bagneux pour tous, tous pour Bagneux » avec Mouloud Haddad, Aïcha Moutaoukil, Patrick Duru, Yasmine Boudjenah, Laurent Kandel, Pascale Meker et Nicolas Guillemain.

Une candidature de la liste « Mieux vivre à Bagneux » de M. Patrice Martin, sachant que le Maire est de plein droit au territoire. Vous ne m'élisez donc pas ; les Maires y sont de plein droit.

Nous passons tout de suite au vote.

Je propose à Mme Boudjenah de faire l'appel.

Il est procédé au vote...

M. GUIMIER. - 43 bulletins dont 6 bulletins pour « Mieux vivre à Bagneux », 1 bulletin blanc et 36 bulletins pour « Bagneux pour tous, tous pour Bagneux ».

Mme le MAIRE. - 6 voix pour « Mieux vivre à Bagneux », 1 bulletin blanc et 36 voix pour « Bagneux pour tous, tous pour Bagneux ».

Cela fait 6 conseillers territoires pour la liste « Bagneux pour tous, tous pour Bagneux » et un conseiller territorial pour « Mieux vivre à Bagneux ».

Sont élus les 6 premiers de la liste et M. Martin.

Je passe la parole à Mme Boudjenah pour la délibération sur les délégations au Maire.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DELEGATION A MME LE MAIRE

05/ LA DELEGATION A MME LE MAIRE DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PREVUES A L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mme BOUDJENAH. - C'est une délégation classique en début de mandat. Le Code général des collectivités territoriales donne au Conseil municipal la possibilité de déléguer au Maire certaines de ses attributions.

Il vous est donc proposé de déléguer au Maire les attributions énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire informera le Conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de ses délégations comme elle le fait régulièrement.

Enfin, cette délibération prévoit qu'en cas d'absence du Maire ou d'empêchement, la première adjointe est autorisée à signer les décisions en son nom.

Mme le MAIRE. - Je suppose que vous êtes d'accord pour un vote à main levée ?... Oui.

Y a-t-il des oppositions ?... Des abstentions ?...

☞ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme le MAIRE. - Je vous remercie.

La retransmission s'arrête à cet instant. Nous remercions l'ensemble des Balnéolaises et des Balnéolais qui nous ont suivis.

(Applaudissements...)

Nous poursuivons par des délibérations qui, d'habitude, sont votées dans un second Conseil, mais étant donné que nous avons pris deux mois et demi de retard, nous faisons, ce soir, le maximum pour installer le travail du Conseil municipal.

Merci aux Balnéolaises et aux Balnéolais qui nous ont suivis.

À partir de maintenant, nous ne serons plus filmés.

COMMISSIONS DE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL

06/ CREATION DE QUATRE COMMISSIONS ET FIXATION DU NOMBRE DE COMMISSAIRES

Mme le MAIRE. - Nous fixons la création des commissions municipales. Elles sont au nombre de quatre et comportent 14 membres.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

DESIGNATION DES COMMISSAIRES

07/ COMMISSION « FINANCES, RESSOURCES ET SERVICE PUBLIC »

Mme le MAIRE. - Nous aurons dans cette commission : Mouloud Haddad, Hélène Cillières, Rafaëlla Fournier, Alain Le Thomas, Aïcha Moutaoukil, Bruno Tudor, Claire Gabiache, Jean-Pierre Quilgars, Farid Housni, Agnès Balseca, Rémy Lacrampe, Patrice Martin Fatima Kadouci et Saïd Zani.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08/ COMMISSION "AMENAGEMENT, ESPACE PUBLIC, TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE"

Mme le MAIRE. Vous avez un petit changement dans votre dossier.

Dans cette commission, nous avons ajouté : transition écologique et développement durable.

Les élus qui siègent sont Yasmine Boudjenah, Hélène Cillières, Paul Bensoussan, Lionel Chassat, Nicolas Guillemain, Nouraqa Balutch, Bruno Tudor, Cyrielle Abecassis, Laurent Kandel, Pascale Meker, Patrick Duru, Agnès Balseca, Gilbert Zambetti et Florian Guimier.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

09/ COMMISSION "DROITS ET CITOYENNETE"

Mme le MAIRE. - Les élus qui y siègent sont Alain Le Thomas, Nezha Chami-Ouaddane, Sidi Dimbaga, Laurence Salaun, Mehdi Tedjani, Michel Reynaud, James Ndjehoya, Olivier Barberousse, Farid Housni, Corinne Pujol, Fanny Douville, Claire Gabiache, Valérie Focard, Florian Guimier.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

10/ COMMISSION "EDUCATION ET EPANOUISSEMENT"

Mme le MAIRE. – Les élus qui y siègent sont Yasmine Boudjenah, Ingrid Bidault, Élisabeth Fauvel, Hakim Abdou, Mouloud Haddad, Blodine B. Canal, Aïcha Moutaoukil, Fanny Douville, Rémy Lacrampe, Olivier Barberousse, Léa Bizeray, Chloé Trividic, Jean-Luc Rousseau et Fatima Kadouci.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

11/ CREATION DU CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CLSPD) ET FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme le MAIRE. - 12 collègues constituent ce CLSPD. Y siègeront Hélène Cillières, Ingrid Bidault, Lionel Chassat, Hakim Abdou, Michel Reynaud, Bruno Tuder, Olivier Barberousse, Claire Gabiache, Pascale Meker, Patrick Duru, Valérie Focard et Fatima Kadouci.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

12/ CREATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT ET FIXATION DU NOMBRE DE SES REPRESENTANTS

Mme le MAIRE. - Vous avez une délibération de substitution suite à une petite erreur entre la délibération et le rapport de présentation. Il s'agit là d'avoir 5 représentants du Conseil municipal en plus du Maire et de son représentant et 6 représentants des commerçants, 3 titulaires et 3 suppléants. Il s'agit là des commerçants.

Pour les élus, nous aurons Laurent Kandel qui me représentera au titre de sa délégation, Yasmine Boudjenah, Paul Bensoussan, Michel Reynaud, Corinne Pujol et Valérie Focard.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

13/ CREATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET FIXATION DU NOMBRE DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DESIGNATION DES CONSEILLERS ET DES ASSOCIATIONS

Mme le MAIRE. - Hélène Cillières sera ma représentante. Nous avons également cinq représentants : Mouloud Haddad, Bruno Tuder, Farid Housni, Agnès Balseca et Jean-Luc Rousseau.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

14/ CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES ET FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme le MAIRE. – Mme Blodine B. Canal me représentera. Nous avons 6 élus : Ingrid Bidault, Alain Le Thomas, Cyrielle Abecassis, Chloé Trividic, Patrick Duru et Gilbert Zambetti.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

15/ CREATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Mme le MAIRE. - Nous avons à désigner 5 titulaires et 5 suppléants. Yasmine Boudjenah me représentera. Les 5 titulaires sont Michel Reynaud, Hélène Cillières, Farid Housni, Patrick Duru, Gilbert Zambetti.

Les 5 suppléants sont : Mouloud Haddad, Bruno Tuder, Claire Gabiache, Pascale Meker et Valérie Foucard.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CCAS

16 / FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mme le MAIRE. - Nous avons à voter d'abord une délibération qui fixe le nombre. Nous fixons à 16 le nombre des membres du Conseil municipal du CCAS, donc ParisTech et association.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

17/ ÉLECTION DESDITS REPRESENTANTS DEVANT SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Mme le MAIRE. – Nous élisons les représentants qui vont siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS. Nous aurons donc Corinne Pujol, Alain Le Thomas, James Ndjehoya, Cyrielle Abecassis, Patrick Duru, Lionel Chassat, Rafaëlla Fournier, et Jean-Luc Rousseau, Mme Corinne Pujol sera vice-Présidente.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

SEMABA

18/ DESIGNATION DES 9 ADMINISTRATEURS PUBLICS MANDATAIRES DE LA COMMUNE DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme le MAIRE. - Nous avons à désigner 9 administrateurs pour siéger au Conseil d'administration de la Semaba : Alain Le Thomas, Farid Housni, Blodine B. Canal, Pascale Meker, Claire Gabiache, Yasmine Boudjenah, Laurence Salaun, Ingrid Bidault et Patrice Martin.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

19/ AUTORISATION DONNEE A L'UN DE CES REPRESENTANTS POUR OCCUPER LA FONCTION DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEMABA

Mme le MAIRE. - Je propose Alain Le Thomas au nom du Conseil municipal pour la présidence du Conseil d'administration.

Nous passons au vote.

☞ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20/ DESIGNATION DES ELUS HABILITES A REPRESENTER LA VILLE, ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE LA SEMABA ET A PARTICIPER EN SON NOM AUX ASSEMBLEES DES ACTIONNAIRES DE LADITE SOCIETE

Mme le MAIRE. - Je propose de désigner Yasmine Boudjenah comme titulaire et Laurence Salaun comme suppléante.

Nous passons au vote.

☞ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

21/ DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT DEVANT SIEGER AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ÉLECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC)

Mme le MAIRE. - Il s'agit de désigner au Comité du Sipperec un délégué titulaire et un délégué suppléant. Comme titulaire, il est proposé Paul Bensoussan et Yasmine Boudjenah comme suppléante.

Nous passons au vote.

☞ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22/ DESIGNATION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET DE DEUX DELEGUES SUPPLEANTS DEVANT SIEGER AU COMITE DE SUIVI DE LA GEOTHERMIE BAGNEUX-CHATILLON

Mme le MAIRE. - Nous proposons de désigner Paul Bensoussan et Mme Meker comme délégués titulaires et Yasmine Boudjenah et Agnès Balseca comme déléguées suppléantes pour siéger au sein de ce comité.

☞ VOTE :

➤ **AVIS DEFAVORABLE = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX**

➤ **ABSTENTION = LE GROUPE LE RENOUVEAU EST EN MARCHÉ**

23/ DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT DEVANT SIEGER AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP)

Mme le MAIRE. - Nous proposer de désigner comme délégué titulaire Alain Le Thomas et comme déléguée suppléante Fanny Douville.

Nous passons au vote.

☞ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24/ DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT DEVANT SIEGER AU SEIN DU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITE EN ÎLE-DE-FRANCE (SIGEIF)

Mme le MAIRE. – Nous proposons de désigner comme déléguée titulaire Agnès Balseca et

comme délégué suppléant Farid Housni.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

25/ DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION SYNCOM

Mme le MAIRE. – Nous proposons de désigner comme délégué titulaire Patrick Duru et comme délégué suppléant Bruno Tudar.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

26/ DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT DEVANT SIEGER AU SEIN DU SYNDICAT PARIS METROPOLE

Mme le MAIRE. – Nous proposons de désigner comme déléguée titulaire Marie-Hélène Amiable et comme déléguée suppléante Yasmine Boudjenah.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

27/ DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT DEVANT SIEGER AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE AUTOLIB' VELIB' METROPOLE

Mme le MAIRE. – Nous proposons de désigner comme délégué titulaire Bruno Tudar et comme déléguée suppléante Pascale Meker.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

28/ DESIGNATION DE DEUX DELEGUES DEVANT SIEGER AU SEIN DU COMITE STRATEGIQUE DE LA SOCIETE DU GRAND PARIS

Mme le MAIRE. - Nous proposons de désigner comme déléguée titulaire Marie-Hélène Amiable et comme déléguée suppléante Yasmine Boudjenah.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

29/ DESIGNATION DE 3 MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DES BLAGIS (ADIB) AUX COTES DE MME LE MAIRE, MEMBRE DE DROIT

Mme le MAIRE. - Sidi Dimbaga me représentera. Nouraqa Balutch, Farid Housni au titre de sa délégation et Patrice Martin en seront membres.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

30/ DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DES

ORGANISMES STATUTAIRES DE L'ASSOCIATION VACANCES VOYAGES LOISIRS (VVL)

Mme le MAIRE. - Il s'agit de désigner Ingrid Bidault et Claire Gabiache.

Nous passons au vote.

☞ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

31/ DESIGNATION D'UN TITULAIRE DEVANT SIEGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION "LE TEMPS LIBRE"

Mme le MAIRE. - Ingrid Bidault représentera la commune.

Nous passons au vote.

☞ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

32/ DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT DEVANT SIEGER A L'ASSOCIATION MAIRES VILLE ET BANLIEUE DE FRANCE

Mme le MAIRE. - Nous vous proposons de désigner Yasmine Boudjenah comme représentante titulaire et Olivier Barberousse comme représentant suppléant.

Nous passons au vote.

☞ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

33/ DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DEVANT SIEGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION « ORBIVAL, UN METRO POUR LA BANLIEUE »

Mme le MAIRE. - Je vous propose de reconduire ma désignation au sein de cette association.

Nous passons au vote.

☞ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

34/ DESIGNATION DE TROIS TITULAIRES DEVANT SIEGER AU SEIN DE LA CONFERENCE INTERCOMMUNALE BAGNEUX-MALAKOFF

Mme le MAIRE. - Nous proposons comme élus Hélène Cillières, Nicolas Guillemain et Corinne Pujol en lien avec leur délégation.

Nous passons au vote.

☞ VOTE :

➤ AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX ET LE GROUPE LE RENOUVEAU EST EN MARCHE

35/ DESIGNATION DE TROIS REPRESENTANTS DEVANT SIEGER AU SEIN DE ESPERABCE HAUTS-DE-SEINE

Mme le MAIRE. - Nous proposons Marie-Hélène Amiable, Blodine B. Canal et Laurence Salaun.

Nous passons au vote.

☞ VOTE :

➤ AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX ET LE GROUPE LE RENOUVEAU EST EN MARCHE

ASSOCIATIONS LOCALES**36/ DESIGNATION DE TROIS MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION "REGIE DE QUARTIER DE BAGNEUX"**

Mme le MAIRE. - Nous proposons Sidi Dimbaga, Corinne Pujol et Cyrielle Abecassis.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE :**

➤ **AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX ET LE GROUPE LE RENOUVEAU EST EN MARCHE**

37/ DESIGNATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION DITE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS "VICTOR HUGO"

Mme le MAIRE. – Me représentant Aïcha Moutaoukil et Mehdi Tedjani.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

38/ DESIGNATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DONT LE MAIRE MEMBRE DE DROIT, DEVANT SIEGER AU SEIN DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE BAGNEUX

Mme le MAIRE. - Nous proposons Nezha Chami-Ouaddane, représentante du Maire, et Mme Pascale Meker.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE :**

➤ **AVIS DEFAVORABLE = LE GROUPE LE RENOUVEAU EST EN MARCHE**

➤ **ABSTENTION = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX**

39/ DESIGNATION DE TROIS MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DE L'AMICALE NATIONALE DE BAGNEUX DE FRANCE AUX COTES DE MME LE MAIRE, MEMBRE DE DROIT

Mme le MAIRE. - Nezha Chami-Ouaddane, Blodine B. Canal et Pascale Meker.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

INSTANCES EXTERIEURES.**40/ DESIGNATION D'UN TITULAIRE DELEGUE SPECIAL DEVANT SIEGER AU SEIN DE LA SADEV 94**

Mme le MAIRE. - Nous l'avions déjà dans le mandat précédent. Nous proposons de désigner Yasmine Boudjenah.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

41/ DESIGNATION D'UN TITULAIRE DEVANT SIEGER AU SEIN DE LA COOPERATIVE FONCIERE FRANCILIENNE

Mme le MAIRE. - Nous avons un représentant au sein du Conseil d'administration. Je propose Hélène Cillières au titre de sa délégation.

Nous passons au vote.

☞VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

42/ DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DEVANT SIEGER AU SEIN DE LA SOCIETE DE PRODUCTION D'HLM MINERVE

Mme le MAIRE. - Nous avons substitué la délibération car nous avons fait une erreur en gardant Minerve Domaxis alors que c'est devenu Seqens. Nous avons toujours un siège dans cette coopérative qui fait de l'accession sociale à la propriété.

Je propose au titre de sa délégation que ce soit Hélène Cillières.

Nous passons au vote.

☞VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

43/ DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE LOGIPOSTEL

Mme le MAIRE. - Nous avons un représentant au Conseil d'administration. Logipostel fait de l'accession à la propriété, l'organisme issu de La Poste.

Je propose Hélène Cillières au titre de sa délégation.

Nous passons au vote

☞VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

INTERCOMMUNALITE

Mme le MAIRE. - Je vous propose de retirer la délibération 44 car Mme Pascale Meker est élue jusqu'en 2022 à la CLI de Fontenay-aux-Roses. Nous allons nous assurer techniquement qu'il est possible de faire le changement. Nous retirons donc cette délibération.

45/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) INSTITUTE PAR LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Mme le MAIRE. - Nous proposons comme titulaire Marie-Hélène Amiable et comme en suppléant Mouloud Haddad élu aux finances.

Nous passons au vote.

☞VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Mme le MAIRE. - Nous avons à désigner les représentants de la ville de Bagneux mais aussi ceux de Vallée Sud Grand Paris qui seront votés au Conseil territorial.

48/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE HENRI BARBUSSE

Mme le MAIRE. - Nous proposons comme représentante titulaire Hélène Cillières et comme suppléante Laurence Salaun.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE :**

➤ **AVIS DEFAVORABLE = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX**

47/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE JOLIOT CURIE

Mme le MAIRE. - Nous proposons comme titulaire James Ndjehoya et comme suppléant Sidi Dimbaga.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE :**

➤ **AVIS DEFAVORABLE = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX**

46/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE ROMAIN ROLLAND

Mme le MAIRE. - Nous proposons comme titulaire Alain Le Thomas et comme suppléant Mehdi Tedjani.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE :**

➤ **AVIS DEFAVORABLE = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX**

49/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE LEONARD DE VINCI

Mme le MAIRE. - Nous proposons comme titulaire Paul Bensoussan et comme suppléant Olivier Barberousse.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE :**

➤ **AVIS DEFAVORABLE = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX**

50/ DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVE SAINT GABRIEL

Mme le MAIRE. - Nous proposons Yasmine Boudjenah au titre de sa délégation.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE :**

➤ **AVIS DEFAVORABLE = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX**

➤ **ABSTENTION = LE GROUPE LE RENOUVEAU EN MARCHE**

51/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DEVANT SIEGER AUX CONSEILS D'ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

Mme le MAIRE. - Vous avez normalement sous les yeux les noms des représentants de la municipalité. Nous aurons comme représentants : Rafaëlla Fournier à l'école Henri Wallon A élémentaire, Fanny Douville à l'école maternelle Henri Wallon, Olivier Barberousse à l'école élémentaire Wallon B, Yasmine Boudjenah à l'école maternelle Châteaubriant, Mouloud Haddad à l'école élémentaire Paul Éluard, Hakim Abdou à l'école maternelle Pau Éluard, Rémy Lacrampe à l'école élémentaire Marcel Cachin, Ingrid Bidault à l'école maternelle Marcel Cachin, Léa Bizeray à l'école élémentaire Albert Petit, Bruno Tuder à l'école maternelle Albert Petit, Nicolas Guillemain à l'école maternelle Langevin, Michel Reynaud à l'école élémentaire Maurice Thorez, Cyrielle Abecassis à l'école maternelle Maurice Thorez, Lionel Chassat à l'école élémentaire Joliot Curie, Blodine B. Canal à l'école Joliot Curie maternelle, Chloé Trividic à l'école Paul Vaillant Couturier élémentaire, Pascale Meker à l'école Paul Vaillant Couturier maternelle, Hélène Cillières à l'école maternelle Henri Barbusse, Élisabeth Fauvel au groupe scolaire Rosenberg.

Nous passons au vote

☞ **VOTE :**

➤ **AVIS DEFAVORABLE = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX**

FINANCES

FISCALITE DIRECTE LOCALE

52/ FIXATION DES TAUX DES TROIS TAXES LOCALES POUR 2020

Mme le MAIRE. – Nous ne les avons pas votés avant les élections. Ces taux restent inchangés par rapport à 2019.

M. ZANI. - Un mot pour rappeler que, depuis quatre ans, les taxes locales sur notre ville n'ont pas augmenté en pourcentage. Si des familles ont leurs impôts beaucoup plus importants que d'habitude, c'est certainement dû à un changement sur la situation familiale ou salariale. Ce n'est jamais par rapport au taux qui est resté tout le temps le même. Cependant, un taux qui ne bouge pas ne veut pas dire que le contribuable paiera toujours la même somme. C'est toujours en fonction de ses revenus et de sa composition familiale.

Je tenais, Madame Amiable, à titre personnel, à vous remercier pour cette initiative malgré une conjoncture très difficile que nous connaissons tous. Cela profite à nos habitants, et c'est tant mieux comme cela.

Je vous remercie.

Mme le MAIRE. - Merci.

Y a-t-il d'autres interventions ?

M. MARTIN. - Pas particulièrement. Nous resterons cohérents par rapport à notre intervention lors du budget primitif, nous voterons contre.

Mme le MAIRE. - Nous passons au vote.

☞ **VOTE :**

➤ **AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX ET LE GROUPE LE RENOUVEAU EN MARCHÉ**

SUBVENTION

53/ SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES

Mme le MAIRE. - Il s'agit de verser une subvention exceptionnelle aux associations qui se sont mobilisées pendant la crise du COVID. Cette subvention de 2 000 €, je vous propose de la verser au Secours Populaire Français, à la Croix-Rouge Française et aux Restos du Cœur, les trois associations locales qui ont beaucoup œuvré pendant la crise et la pandémie et qui vont continuer à le faire.

Je précise juste qu'auparavant nous donnions au Secours Catholique. Ce n'est pas que la ville ne veuille plus donner au Secours Catholique, mais cette association n'est plus implantée sur la ville, nous n'avons plus d'interlocuteur. J'espère que cela évoluera.

Mme KADOUCI. - Effectivement, ces trois associations ont œuvré pendant le COVID, mais une chose m'interpelle : d'autres associations ont hyper agi pendant cette période, en l'occurrence l'association Ihsan Bienfaisance qui a été amenée à livrer de nombreux colis alimentaires aux personnes en difficulté, aux EHPAD et aux soignants. Je vois qu'ils n'apparaissent pas alors qu'ils ont fait pas mal de choses pour la ville et autour de la ville.

Mme le MAIRE. - Nous proposons une subvention aux associations avec lesquelles la commune et le CCAS ont travaillé. Ces associations sont celles que j'ai citées.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

MARCHÉS PUBLICS

CONVENTION GROUPEMENT D'ACHAT

54/ APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES A PASSER ENTRE LA COMMUNE DE BAGNEUX ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET AUTORISATION DONNEE A MME LE MAIRE DE LA SIGNER

Mme le MAIRE. - Nous faisons un groupement d'achats entre la commune et le centre communal d'action sociale pour la confection de repas pour les enfants des écoles et ceux des centres de loisirs mais aussi des repas à domicile pour les personnes âgées et des repas pour les membres du foyer logement du Clos Lapaume.

Nous aurons à revenir à plusieurs reprises sur ce sujet car nous aurons à désigner les lauréats et donc à mener le travail avec les élus sur les critères de ce marché.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Mme le MAIRE. - Je vous remercie.

PERSONNEL

55/ ATTRIBUTION DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE AUX AGENTS MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE BAGNEUX

Mme le MAIRE. - Nous avons évoqué ce sujet avec les représentants de chaque groupe lors d'une visioconférence que nous avons tenue ensemble.

La proposition est de voter 35 € par journée de travail effectif et 17,50 € par demi-journée effective, une prime qui sera plafonnée à 1 000 € pour la période allant du 17 mars au 11 mai, date de fin du confinement.

Nous passons au vote.

☛ VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. HOUSNI. - Les 1 000 € pour les agents sont-ils bruts ou nets ?

Mme le MAIRE. - Ils sont nets.

INDEMNITES

56/ INDEMNITES DE FONCTION ALLOUEES AU MAIRE, A SES ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES

Mme le MAIRE. - Vous avez la délibération sous les yeux. Il y a des taux différents, pas pour chaque élu, mais pour certains d'entre eux.

Le fait que Bagnaux soit passée à 41 000 habitants n'a pas modifié le pourcentage des indemnités de fonction. L'enveloppe ne change pas par rapport au mandat précédent.

Je vous rappelle que nous sommes déjà surévalués grâce au classement que nous avons au titre de la dotation de solidarité urbaine.

Le calcul de l'indemnité du Maire représente 110 % de l'indice brut 1 027 auxquels s'ajoutent 15 % de l'indemnité de base, ce qui fait 4 920 € bruts mensuels pour le Maire.

Vous avez dû voir, dans la délibération qui vous est proposée, que je renonce à mon indemnité de Maire.

Concernant les maires adjoints, le calcul de l'indemnité correspond à 44 % de l'indice brut 1 027 auxquels s'ajoutent 15 % de l'indemnité de base, ce qui fait 1 968 € bruts mensuels par adjoint. Le nombre d'adjoints passant de 11 durant le mandat à 12, l'enveloppe globale passe donc à 23 616 € bruts.

La répartition proposée ce soir est tout d'abord de verser une indemnité à l'ensemble des élus titulaires d'une délégation du Maire. Cette indemnité est comprise dans l'enveloppe globale des maires adjoints. Pour ce mandat, il est proposé qu'elle s'élève à 200 € bruts mensuels. Il s'agit des conseillers délégués.

Je précise, à ce moment de mon propos, que Laurence Salaun et Corinne Pujol ont renoncé à cette indemnité. C'est pour cela que vous avez 0 dans le tableau.

Le montant dédié à l'indemnité à verser aux Conseillers délégués s'élève au total à 4 600 €. On le déduit de l'enveloppe globale des maires adjoints. Pour ces derniers, l'enveloppe est de 1 584 € bruts.

Certains groupes ont décidé de donner un peu plus à leurs conseillers délégués. C'est pour cela que vous avez des pourcentages différents.

Les conseillers délégués de certains groupes qui ont fait ce choix percevront 300 €.

Pour être complètement transparente, mon indemnité de Maire ira à deux de mes collègues qui cessent leur activité professionnelle pour être présentes à la mairie à mes côtés. Il s'agit d'Yasmine Boudjenah et d'Hélène Cillières.

Je crois avoir dit l'essentiel en ce qui concerne ces indemnités.

Je vous passe la parole si quelqu'un la souhaite.

M. MARTIN. - Je souhaite faire remarquer que les élus de l'opposition ne perçoivent pas d'indemnité alors que certaines communes en versent à l'ensemble de leurs élus.

Mme le MAIRE. - Y a-t-il d'autres remarques ?...

Non.

Je vous propose de passer au vote.

☞ **VOTE :**

➤ **AVIS DEFAVORABLES = LE GROUPE MIEUX VIVRE A BAGNEUX ET LE GROUPE LE RENOUVEAU EN MARCHE**

57/ INDEMNITE POUR FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE

Mme le MAIRE. - Elle est de 8 400 € par an, ce qui fait 700 € par mois.

Nous avons déjà voté cette délibération dans le mandat précédent.

Nous passons au vote.

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Mme le MAIRE. - Avant de terminer cette séance, je vais demander à tous les adjoints de bien vouloir rester pour signer les spécimens de signatures afin de pouvoir prendre leur arrêté de délégation dès demain matin.

Je vais également demander à M. Zani, à Mme Boudjenah et à M. Guimier de bien vouloir signer les procès-verbaux.

Merci de ne pas partir.

M. Zani et M. Guimier, je vous remercie de votre action ce soir. Nous avons besoin de vous et vous avez très bien fait le job.

Bravo.

Enfin, si vous pouvez prendre votre agenda pour noter que nous aurons une séance du Conseil municipal le mardi 30 juin à 20 h 30.

J'insiste auprès de chacune et de chacun d'entre vous d'essayer d'être à l'heure. Cela nous permettra de commencer à l'heure et de ne pas finir à une heure indue.

Nous avons pris du retard puisque nous n'avons pas pu nous installer, aussi nous aurons pas mal de sujets à aborder.

Mardi 30 juin se tiendra la séance de Conseil municipal et, le lendemain, le mercredi, pour les collègues qui siègent au Conseil d'administration du CCAS, un Conseil d'administration du CCAS se tiendra à 19 heures.

Nous vous enverrons toutes les convocations.

Cela fera deux soirées de suite pour les collègues qui siègent aussi au CCAS, mais il est indispensable d'installer le CCAS et son Conseil d'administration.

Mme DOUVILLE. - Comme vous l'avez souligné tout à l'heure, il faut une construction commune pour que chaque Balnéolais puisse trouver sa place. Je me demande pourquoi on emploie « opposition » plutôt que « groupes minoritaires » parce que cela les met tout de suite dans une posture d'opposition. Je pense qu'il faut être plus inclusif.

Des Balnéolais se sont déplacés pour eux et, en fait, le groupe majoritaire est composé de plusieurs partis. Nous sommes tous légitimes ici et le terme « opposition » est un terme négatif. Nous allons travailler 6 ans ensemble. Les Balnéolais veulent une équipe municipale qui travaille aux actions concrètes.

Je pense que toutes les idées constructives sont bonnes à prendre parce qu'observer au mieux une scène mérite plusieurs angles de vue.

Je trouve que le terme est inapproprié, donc je m'interroge.

Merci.

M. MARTIN. - Je suis complètement d'accord. Merci beaucoup.

Mme le MAIRE. - Ce n'est pas le Maire qui a inventé les termes de majorité et d'opposition. Ce sont les termes consacrés. C'est un scrutin majoritaire. Ce sont les termes que l'on utilise dans toutes les instances.

J'ai compris ce que vous avez dit.

En tous les cas, j'ai l'habitude de travailler avec tous les élus, qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité, les termes que j'utilise, de les respecter et de prendre leurs propositions quand je les pense intelligentes et justes, je suis d'accord avec. Je pense que cela enrichit le débat et cela nous permet de mieux travailler tous ensemble.

Nous allons dans ce sens en tous les cas.

Nous levons la séance.

Merci à vous toutes et à vous tous.

(Applaudissements...)

(La séance est levée à 20 h 34.)